

Téléphone 228
OSCAR LANDRY
 PHARMACIEN

Kodaks,
 Pellicules,
 Développement,
 Impressions.

Victrolas,
 Records Victor,
 Graines de semences.

Oscar Landry
 Pharmacien
 51 rue Notre-Dame, Joliette

L'Action Populaire

JUSTICE ME GUIDE

ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE JOLIETTE.

Téléphone 154
 La saison des chapeaux de
 paille est arrivée, venez
 choisir le vôtre chez

J. Albert Riopel
 Marchand de
HARDES ET MERCERIES
 A LA MODE.

12 PLACE LAVALTRIE
 Seul représentant des Maisons
 Fit-Reform et Semi-Ready.

VOL. XI No 17

L'ACTION POPULAIRE, JEUDI, 28 JUIN 1923

DEUX SOUS LE NUMERO

Evaluation Municipale

SERMENT DES ESTIMATEURS

Les estimateurs ont parcouru la municipalité. Ils ont évalué les propriétés au meilleur de leurs connaissances et croyance. Ils ont fait plus. Considérant les avantages multiples que la loi reconnaît dans l'obligation qu'elle fait aux estimateurs d'évaluer les immeubles à leur valeur réelle, ils ont basé le rôle d'évaluation sur la valeur réelle et annuelle des propriétés. Il ne leur reste plus qu'une seule formalité à remplir pour être libérés. Cette formalité consiste dans la signature du rôle d'évaluation. Deux au moins des estimateurs qui ont dressé le rôle d'évaluation, et le secrétaire-trésorier ou toute personne qu'ils ont employée comme assistant, doivent le signer. Le rôle doit également être attesté par chacune des mêmes personnes sous le serment suivant : "Je jure et déclare solennellement qu'au meilleur de mes connaissances et croyance, ce rôle d'évaluation ci-dessus est correct et basé sur la valeur réelle et annuelle des propriétés, et que rien n'y a été inséré ou omis, indûment ou frauduleusement. Ainsi que Dieu me soit en aide."

Nous avons souligné le mot réelle, pour avertir les estimateurs qui n'auraient pas évalué les propriétés à leur valeur réelle, de modifier la formule du serment en conséquence, afin de ne pas affirmer sous serment une fausseté.

Cette formalité accomplie, le rôle d'évaluation est déposé au bureau de la Corporation et les estimateurs sont libérés. Ce dépôt doit être fait dans le délai prescrit par la loi, par le Conseil ou par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, suivant le cas. A l'expiration de ce délai, si le rôle n'a pas été déposé, les estimateurs sont passibles d'une amende de \$20.00 chacun. Nonobstant telle pénalité, ils peuvent cependant déposer le rôle dans les quinze jours après l'expiration du dit délai, mais non plus tard.

Immédiatement après que le rôle a été déposé, le Secrétaire-Trésorier doit en donner un avis public. Cet avis est rédigé en français et en anglais, à moins que la municipalité ait obtenu du Lieutenant-Gouverneur en conseil, la permission de donner ses avis en une seule langue, soit la langue anglaise ou française. Il comporte que le rôle restera ouvert à l'examen des intéressés ou de leurs représentants durant les trente jours qui suivent celui de l'avis, et qu'il sera pris en considération par le conseil à sa première session générale suivant l'expiration des trente jours.

Durant cette période, les contribuables se feront un devoir d'examiner le rôle d'évaluation, surtout en autant qu'ils sont concernés. Ce faisant, ils auront moins de surprise, lorsqu'arrivera le temps de payer les cotisations municipales. Il peut se faire que certaines erreurs se soient glissées, soit dans l'évaluation d'une propriété, soit dans sa désignation. Il peut se faire aussi qu'on ait omis d'entrer le nom de certains contribuables, des fils de propriétaires en particulier. La loi accorde, trente jours aux contribuables pour retracer ces erreurs ou omissions et les dénoncer au Conseil qui lui, lors de l'examen du rôle, a le pouvoir d'y remédier. La loi protège ceux qui veillent, non pas ceux qui dorment. Le rôle, une fois homologué, ne peut plus être modifié si ce n'est à l'époque de la révision annuelle. Si la propriété d'un contribuable est trop évalué, et si l'on ne s'est pas plaint dans les délais légaux, il devra payer les taxes sur cette évaluation et ne pourra exiger aucune diminution. Si tel autre, son nom a été omis, il sera privé de son droit d'électeur et ne pourra blâmer que lui-même. Car ni le conseil, encore moins le Secrétaire-Trésorier, ne peuvent faire aucun changement au rôle d'évaluation en vigueur. Il a été décidé en effet par la Cour Supérieure qu'un conseil municipal n'a pas le droit d'enregistrer à la veille d'une élection municipale, uniquement pour les fins de l'élection, sans avis ou demande écrite préalable, une mutation de propriété ou rôle d'évaluation en vigueur. Et même si cette mutation avait été demandée par écrit, qu'elle serait sérieuse, qu'elle aurait été autorisée par résolution du conseil, elle ne peut être invoquée pour les fins d'une élection municipale si, au moment où la personne se présente pour exercer son droit d'électeur, son nom n'apparaît pas au rôle d'évaluation en vigueur et que cette situation de propriété n'ait pas été inscrite au rôle d'évaluation.

Ainsi donc, on peut souffrir, en négligeant de surveiller la confection du rôle d'évaluation, non seulement dans son crédit, mais on risque également de perdre l'exercice de son droit de voter, droit qui a, certes, sa valeur.

Dans un dernier article, nous étudierons les règles relatives à l'examen du rôle d'évaluation par le Conseil.

ALEXANDRE RIVEST,
 avocat.

Chronique Judiciaire

L'Hon. Juge Rinfret de la Cour Supérieure a rendu jugement dans les causes suivantes :

Omer Bienvenu contre Dame Veuve Auguste Boudoin :

Le demandeur réclame de la défenderesse, la somme de \$147.00 représentant les dommages causés par les animaux de cette dernière, qui ont traversé sur sa propriété et y ont mangé et détérioré toute récolte de foin.

La défenderesse, en réponse du demandeur, alléguait que si ses animaux sont entrés sur la propriété du demandeur, c'est uniquement dû au défaut et à l'absence complète de clôture de ligne de ce dernier, et que partant le demandeur ne peut réclamer aucun dommage aux termes de la loi. La défenderesse alléguait en outre, que le droit de réclamation, faisant partie de la pénalité imposée par la loi, s'éteignait avec elle par la prescription, et que lors de l'institution de l'action le droit à la pé-

nalité était prescrit. Enfin, comme dernier motif pour repousser la réclamation du demandeur, la défenderesse alléguait que les prétendus dommages subis par le demandeur ne pouvaient être réclamés en justice puisqu'ils n'ont pas été constatés par des experts nommés suivant les exigences de la loi.

Le juge a renvoyé l'action du demandeur sur le motif que nul n'a droit d'être indemnisé des dommages causés sur son terrain par des animaux errants, si ces dommages proviennent du défaut ou du mauvais état de ses clôtures de lignes.

Agissaient pour le demandeur M. Fortin de Montréal et pour la défenderesse M. Faribault de L'Assomption.

Alexandre Venne contre la Corporation de la Paroisse de Lavaltrie.

La corporation défenderesse adopta une résolution autorisant la demande de soumissions pour la re-

construction d'un pont de chemin de front en la paroisse de Lavaltrie. Postérieurement à cette résolution, le demandeur produisit au Conseil municipal de la défenderesse une soumission pour la construction du dit pont. Cette soumission, étant en bonne et dû forme, fut transmise au département de Voirie, Québec.

Après l'acceptation de la soumission du demandeur, par le Département de la Voirie le conseil municipal de la défenderesse l'adopta, accordant l'entreprise du dit pont au demandeur. A la suite de cette résolution, le demandeur se déclarant prêt à signer un contrat avec la défenderesse, conformément à la résolution lui accordant l'entreprise de la construction du dit pont, met la défenderesse en demeure de signer ce contrat, sous un délai de huit jours, sous peine d'être tenue responsable de tous dommages, pouvant résulter du retard et de l'inexécution de son engagement. Postérieurement à cette mise en demeure, le conseil municipal de la défenderesse adopta une résolution révoquant la résolution adoptée antérieurement, à l'effet d'accorder au demandeur l'entreprise de la construction du pont. De là l'action du demandeur contre la défenderesse, lui réclamant la somme de \$850.00 à titre de dommages pour l'inexécution de son obligation.

La défenderesse plaide entre autres points, les suivants : Elle admet d'abord les résolutions invoquées par le demandeur, mais elle prétend ne s'être jamais obligée envers le demandeur par contrat adjugé et passé d'après les règles du titre XX du Code Municipal, et que le prétendu contrat invoqué par le demandeur n'a jamais été parfait conformément à la loi, parce que la défenderesse a accepté la soumission du demandeur sans avoir pourvu et sans pourvoir à l'appropriation des deniers nécessaires pour payer le coût des travaux, ce qu'elle était tenue de faire pour se conformer aux exigences de la loi et se lier envers le demandeur.

Le Juge a renvoyé l'action du demandeur sur, entre autres considérations, les suivantes : La construction d'un pont Municipal ne peut être décidée par le conseil de la corporation, autrement que par un règlement ou un procès verbal. Dans la cause actuelle, aucun règlement n'a été adopté décrétant la construction du pont. Les résolutions adoptées par le conseil ne pouvaient tout au plus être envisagées, comme une étape de la construction du pont ou comme un contrat subordonné à la condition que la procédure serait ultérieurement complète, la défenderesse, n'ayant pas en mains les deniers nécessaires pour payer le coût de la construction du pont, devait pourvoir à l'appropriation de ces deniers conformément à la loi. Si la résolution accordant l'entreprise, pouvant être validée par l'adoption d'un règlement ou d'un procès verbal, comme cela n'avait pas été fait, cette résolution ne liait pas la Corporation lorsque cette dernière l'a révoquée postérieurement. Le demandeur n'a donc pu acquiescer de droits contre la défenderesse. Il n'est pas admis à plaider ignorance, car il est de principe absolu que les personnes qui contractent avec les corporations municipales doivent s'assurer si elles agissent dans les limites de leurs pouvoirs.

Les avocats des parties étaient pour le demandeur Mre J. L. Faribault, et pour la défenderesse, Mres Ladouceur & Tellier.

ALEXANDRE RIVEST,
 avocat.

NOTES

LE CENTENAIRE.

Tout le monde paraît satisfait de l'éclat qu'on a donné aux fêtes du Centenaire et de la manière dont tout s'est passé. De fait toutes les parties du programmes ont revêtu un caractère tout à fait en harmonie avec la grandeur des événements

qu'on commémorait. Et non seulement ces fêtes ont été réussies en elles-mêmes, mais elles se sont aussi déroulées avec un ordre et une uniformité qui ont provoqué l'admiration de nos nombreux visiteurs et qui sont tout à l'honneur de notre ville.

FELICITATIONS.

Pour ce succès, nous devons des félicitations aux organisateurs qui ont travaillé pendant des mois à sa préparation ; aux orateurs qui ont mis en évidence les mérites du fondateur et la valeur de son œuvre, même à ceux qui se sont effacés pour en laisser parler d'autres ; à nos divers corps de musique et à nos chœurs de chant qui ont fourni leur concours sans compter ; enfin à tous les citoyens de Joliette, car tous ont fait leur part d'une manière ou de l'autre.

NOS ZOUAVES.

Sans vouloir enlever leur mérite aux autres, nous croyons devoir accorder une mention toute spéciale à nos Zouaves. Ils ont pris part à toutes les manifestations des deux jours et en plus ils étaient inscrits au programme pour deux concerts.

Ils ont donné le premier dans le parterre de l'évêché, après la procession de mercredi soir. Nous n'insisterons pas sur les inconvénients de donner un concert à une heure avancée après les fatigues d'une journée de travail et d'une longue procession à travers les rues de la ville.

Ils n'ont que commencé le second, forcé de l'interrompre à cause d'une malentendu tout à fait en dehors de leur volonté. C'est vraiment regrettable qu'ils n'aient pu le continuer.

Nos félicitations leur sont tout de même acquises au même titre que nos autres corps de musique plus chanceux.

Conseil Municipal

Etaient présents à la séance du 27 juin : M. le maire Ladouceur, MM. les échevins Barrette, Goulet, Bacon, Desrochers, Rainville, Richard, Lanctôt et Marion.

Après la lecture du rapport de la dernière assemblée, M. Porcheron se présente, au nom de la Standard Lime, pour demander à la Corporation de remplir son contrat avec cette compagnie. La ville fournit l'eau à la Standard Lime par un tuyau de deux pouces. Or des conduits ont été pris sur ce tuyau pour donner l'eau à des maisons privées et à des abreuvoirs, ce qui diminue d'autant la pression à la Standard Lime. Par suite de la négligence ou de l'oubli de certains citoyens qui laissent couler l'eau inutilement, il arrive que la pression est tout à fait insuffisante à la Standard Lime.

C'est pourquoi M. Leduc est autorisé à faire enquête avec l'ingénieur de la Corporation et à supprimer, si nécessaire, les conduits d'eau en commençant par ceux des abreuvoirs.

M. le Secrétaire lit ensuite plusieurs demandes écrites. M. Elie Martineau demande la construction du trottoir rue St-Edouard, de Manseau à St-Viateur, le long des propriétés de MM. Israël Martineau et Porcheron. Accordé.

En souvenir des fêtes du Centenaire, Mgr Guillaume Forbes fait cadeau à la ville d'un portrait de S. S. le Pape Pie XI. M. le Secrétaire est chargé de remercier.

M. J. E. Casavant, gérant, présente un chèque de \$100, contribution de la Banque Hochelaga aux fêtes du Centenaire. M. Beaudry-Leman, gérant-général de la même institution, rappelle l'histoire de la Banque d'Hochelaga à Joliette et souhaite succès pour les fêtes. Le C. P. R. a donné un train spécial pour Sir Charles Fitzpatrick. M. le Secrétaire remercia au nom du Conseil.

M. le Secrétaire dépose alors le

rôle d'évaluation pour l'année 1923, 1924 et lit une lettre du C. P. R. avertissant qu'il enverra son représentant le 4 juillet prochain se plaindre de l'augmentation de l'évaluation chez lui.

M. l'inspecteur Paquin démontre au Conseil qu'on a porté de \$1800 à \$3000 l'évaluation de terrains qui, en vertu d'une entente, ne devaient jamais être évalués à plus de \$1800. La question reste à l'étude.

On se plaint du dépôt de vidanges en face du cimetière. Il s'en dégage des senteurs dont souffrent tout le voisinage et le vent en emporte des papiers qui se charrient dans la rue et jusqu'à l'intérieur du cimetière. M. l'échevin Barrette s'est rendu sur les lieux et a constaté que les vidanges sont jetées trop souvent sur le haut de la côte et qu'au contraire, si elles étaient déposées au bas de la même côte, les plaintes n'auraient plus leur raison d'être.

On prend alors connaissance des soumissions pour l'emprunt que veut faire la Corporation de la Cité de Joliette de \$133500.00. Cinq maisons ont soumissionné. Suivent leurs offres avec le temps, le taux et la somme payée par \$100.

L. G. Beaubien.	5 1/2%—10 ans—\$99.01
Versailles-Valdicaire et Boulais.	5 1/2%—10 ans—\$99.12
Crédit canadien.	5%—10 ans—\$94.35.
	5%—30 ans—\$89.33.
	5 1/2%—10 ans—\$98.11.
	5 1/2%—30 ans—\$96.45.
Corporation des obligations municipales.	5%—10 ans—\$94.37.
	5%—30 ans—\$90.39.
	5 1/2%—10 ans—\$99.37.
	5 1/2%—30 ans—\$97.89.
René T. Leclerc.	5%—10 ans—\$94.00.
	5%—30 ans—\$90.50.
	5 1/2%—10 ans—\$98.50.
	5 1/2%—30 ans—\$98.00.

Aussitôt les soumissions connues, le Conseil et les citoyens présents s'empressent de chercher quelle proposition est la plus avantageuse pour la ville.

MM. les échevins Barrette et Desrochers, ainsi que MM. Beaumier, le notaire Lavallée, Anthime Lavallée, l'inspecteur Paquin et W. Bissonnette, représentant de René T. Leclerc, discutent plus activement de la chose et tombent finalement d'accord pour reconnaître que la proposition de René T. Leclerc, à 5 1/2%, 30 ans, \$98.00 est la meilleure pour la ville.

En effet, si l'on tient compte de la différence entre le prix de vente et le prix de remboursement, la ville ne se trouvera emprunter qu'à \$5.59%. L'offre qui s'en rapprocherait le plus serait celle de la Corporation des obligations municipales : 5 1/2%—10 ans—\$99.37 pour lequel Joliette paierait \$5.60%. Il a cependant l'inconvénient que n'être que pour 10 ans, ce qui forcerait la ville d'encourir encore dans 10 ans les frais de la vente de nouvelles débentures.

La Maison René T. Leclerc obtient donc l'émission entière de \$133.500 et M. le Secrétaire est chargé de faire les arrangements avec le représentant de cette maison pour lancer cet emprunt aussitôt que possible. Tous ceux qui assistent au Conseil semblent satisfaits des conditions acceptées.

M. le Secrétaire donne ensuite lecture de plusieurs lettres : le Dr Barolet avertit le Conseil que Mme Dostaler est propriétaire de maisons, situées rue du Canal, qui sont loin d'être hygiéniques. M. le Dr Masson demande l'arrosage de la rue de Lanaudière depuis la rue St-Paul au Pont du C. P. R. avant l'arrivée du train de 7 heures. M. H. Beaumier a des propositions pour placer notre fonds d'amortissements,

NOTRE VOIRIE

Le ministère de la voirie du Québec vient de prendre l'initiative de publier un bulletin bi-mensuel. Il s'adresse aux automobilistes, aux touristes étrangers et au public en général. Son but est d'indiquer les meilleures routes aux automobilistes et de faire connaître les grands travaux qu'a entrepris le gouvernement.

Le numéro du 15 juin—le premier—nous donne des chiffres sur l'expansion de l'automobilisme dans la province. En 1908, il a été enregistré dans le Québec 396 automobiles et 62000 en 1922. On s'attend à voir ce nombre monter à 75000 cette année. De même la quantité d'autos entrées dans la province de Québec de 3430 en 1915 a passé à 82301 en 1922.

Pour activer ainsi la circulation, il a fallu que le gouvernement fasse de grands travaux qu'il poursuivra pour maintenir en bon état et conti-

nuer les routes déjà commencées. Notre réseau de grandes routes de trois ou quatre routes qu'il se composait d'abord en compte à présent 43.

"Le tableau donné plus bas indique le nom de chaque route, sa longueur totale, sa longueur améliorée et sa longueur à améliorer. La longueur totale du réseau des grandes routes est d'environ 2,900 milles dont près de 1550 milles sont déjà améliorés.

Des 43 routes que comprend le réseau, 10 sont entièrement terminées qui forment une longueur de 590 milles. Sur les routes non encore terminées, près de 950 milles sont améliorés. Quelques-unes de ces dernières routes seront terminées au cours de la présente saison. D'autres seront complétées sur certaines sections importantes et seront prêtes, dès la fin de l'été à la circulation.

RESEAU DES GRANDES ROUTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

No	Nom de la route	Longueur totale en milles.	Longueur améliorée.	Longueur à améliorer.
1	Montréal-Sherbrooke	93.0	93.0	—
2	Montréal-Québec	157.3	157.3	—
3	Lévis-St-Lambert	177.0	73.9	103.1
4	Caughnawaga-Malone	49.8	49.8	—
5	Beauce-Jonction-Sherbrooke	100.0	78.8	78.8
6	Lévis-Rimouski	188.0	112.0	76.3
7	Beauceville-Sherbrooke	95.0	73.2	21.8
8	Montréal-Ottawa (Via Hull)	112.1	36.6	75.5
9	Montréal-Rouses Point	39.5	39.5	—
10	Lévis-Sherbrooke	128.0	71.5	56.5
11	Montréal-Mont-Laurier	150.4	56.2	94.2
12	St-Hyacinthe-Rougemont	15.0	15.0	—
13	Sherbrooke-Derby-Line	34.0	34.0	—
14	Laprairie-Lacolle	34.0	34.0	—
15	Québec-St-Siméon	34.0	5.8	28.2
16	Richmond-Yamaska	125.0	20.9	104.1
17	Hull-Aylmer	50.0	40.0	10.0
18	Rivière du Loup-Edmundston	6.2	6.2	—
19	Trois-Rivières-Grand'Mère	67.0	67.0	—
20	Laprairie-Valleyfield	27.5	27.5	—
21	L'Assomption-Joliette	34.0	29.3	4.7
22	Sherbrooke-Norton-Mills	16.5	3.0	13.5
23	Lévis-Jackman	34.0	16.2	17.8
24	St-Georges-Lac-Frontière	94.0	94.0	—
25	St-Valier-St-Camille	70.0	15.0	55.0
26	Lacolle-Knowlton	35.5	20.0	15.5
27	Montréal-Toronto	48.0	22.2	25.8
28	Iberville-St-Albans	46.0	26.3	19.7
29	Aylmer-Chapeau	28.0	22.0	6.0
30	Hull-Maniwaki-Mont Laurier	89.9	—	89.2
31	Rimouski-Matapédia	83.2	—	83.2
32	St-Hyacinthe-Melbourne	111.0	—	111.0
33	Rawdon-L'Assomption	50.0	6.5	43.5
35	Victoriaville-Woburn	25.0	10.0	15.0
35	Charlemagne-St-Eustache	90.6	27.0	63.6
36	Beauharnois-St-Jean	22.0	14.0	0.8
37	Drummondville-Annville	48.6	13.4	35.2
38	St-Hyacinthe-St-Germain	27.0	15.7	11.3
39	Waterloo-Newport	32.0	11.7	20.3
40	Marieville-Cowansville	31.0	17.6	13.4
41	Victoriaville-St-Angèle	35.0	6.5	29.5
42	Grande-Baie-St-Bruno	42.5	10.9	31.6
43	Tour du Lac St-Jean	171.0	83.2	87.8
		2,895	1,538.0	1,357.1

On en remet l'étude à plus tard. M. J. A. Dugré, demande l'ouverture de la rue St-Pierre (prochaine séance). M. L. Desmarais se plaint du fait que M. Albert Delage fait le colportage de la crème à la glace et des liqueurs sans permis.

Un groupe de citoyens demande qu'on pose une chapeleuse à l'angle des rues Gaspard et Archambault. Cette demande est remise en attendant le rapport sur la capacité du puits.

M. Barrette se lève alors pour féliciter M. le Maire de nous avoir si dignement représenté aux fêtes du Centenaire et pour remercier tous ceux qui ont contribué au succès des fêtes : organisateurs, journaux, employés de la ville et population toute entière.

M. le Maire répond à M. Barrette et le remercie des bons mots qu'il a dits à son adresse et félicite avec lui la population de Joliette. Et la séance est levée.

Honneur au mérite

M. J. A. Contant, fondateur et directeur de la Fanfare des Zouaves de Joliette, était appelé récemment à composer le chant de l'Alma-Mater du Collège de Gravelbourg. Cet honneur vient de lui être renouvelé par les autorités de la Société St-Jean-Baptiste franco-américaine. M. Contant a composé le "Chant du Ralliement" des Franco-Américains et aura le plaisir de voir son œuvre exécutée dans tous les centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre.

"L'Action Populaire" est heureuse de féliciter M. J. A. Contant dont le mérite est reconnu et apprécié au loin et particulièrement dans les grandes villes américaines. Nous sommes fiers de posséder à Joliette un musicien si distingué et de faire connaître ses succès comme compositeur. Honneur à notre artiste-compositeur.

Forbes Sa Gr. Mer
 9 octobre 1919

POUR VOUS, MESDAMES

MISSION DE LA JEUNE FILLE

(Causerie pastorale.)

Elle est des plus intéressantes et des plus efficaces pour le bien de la famille et le relèvement de la société. On dit de la femme et de la jeune fille en particulier, qu'elle est pour la religion, la famille, la Patrie, une puissance irrésistible avec laquelle il faut compter. Ce que femme veut, Dieu le veut, parce qu'elle sait mettre en oeuvre pour la réalisation de ses fins, son flair délicat, sa toute-puissance suppliante, et sa volonté renforcée de tout le poids de son affection et de sa sensibilité.

Pour vous mettre mieux en mesure de diriger vos énergies dans le sens voulu de Dieu, je veux vous faire connaître plus dans le détail aujourd'hui, ce qu'il attend de vous dans la famille où vous vivez et en vue de la famille que vous rêvez de former un jour.

Mission de la jeune fille dans sa famille.

La jeune fille au foyer est comme un rayon de soleil, envoyé par Dieu pour y faire régner continuellement l'entrain et la gaieté. Poussée par une exubérante jeunesse à ne voir dans la vie que le côté intéressant et riche de promesses, elle corrige par sa manière de voir et de sentir ce que celle de ses parents plus âgés a de triste et d'amer. Bercée par l'espoir toujours trop tôt déçu et pourtant si nécessaire pour conserver le courage, elle chante sa joie à tout venant, en entretient le papa et les grands frères, demande aux instruments de musique d'ajouter par leur harmonie à la beauté enchanteuse de ses accents. Si en plus de ses heureuses dispositions natives de l'esprit et du cœur, la jeune fille possède le goût de la lecture et du travail intellectuel, elle y mettra tant d'ardeur qu'elle persuadera vite à son papa et à son grand frère qu'il est beaucoup plus noble et plus digne et plus intéressant de lire le soir et les dimanches un bon journal franchement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie ; et plus que cela, connaissant les inclinations de ces êtres aimés, elle se fera fort de choisir elle-même les livres qui pourront les intéresser et les instruire ; elle consacra à cette fin ses menues économies.

Que de soirées intéressantes et de longues heures d'entretien délicieux, des papas et des grands frères doivent à leurs filles et à leur grande sœur ! Et comme ces connaissances, puisées dans les lectures privées ou en famille et transvasées de l'un à l'autre dans l'intimité du foyer, offrent d'attraits et de charmes ! Voilà de quoi servir l'homme de la vie dissipée des villes, des vanités du siècle, et de ces mille et une futilités qui l'arrachent aux siens et le précipitent à toutes les déchirances.

De plus, qui donc a des industries admirables de sens et de délicatesses comme la jeune fille pour faire plaisir ? L'an dernier, j'en entendis une me dire comment elle pouvait tout obtenir de son frère. Elle allait au de-

vant de tous ses desirs, pressait ses habits, lui demandait ce qu'elle pouvait faire pour lui, et savait parfois assaisonner le tout par un baiser. Aussi comment le jeune homme semblait heureux d'avoir une telle sœur ! Comme il s'oubliait souvent jusqu'à lui confier ses pensées les plus secrètes, ses espoirs d'avenir, ses peines d'amour ! Comme il semblait éprouver du bonheur à la maison ! On ne le voyait sortir que les soirs de bonne veillée...

Personne, pas même votre maman, n'a le sens aussi développé pour donner à tout ce qu'il touche un aspect de propreté et de charme captivant. Vous travaillez à l'usine dans une mise négligée, mais à peine êtes-vous de retour le soir, qu'un rien de temps on ne vous reconnaît plus, vous avez complètement changé d'aspect ; jetez donc également un coup d'oeil autour de vous, et en un tour de main, sans que vous n'ayez eu le temps d'en puiser un surplus de fatigue, vous aurez donné à votre chambre, au salon, à la cuisine, un reluisant qui ne s'y trouvait pas auparavant ; et alors le père et les frères, entrant un instant après, trouveront le home et tous ceux qui l'habitent si engageants, si gais, si intéressants, qu'ils aimeront à rester avec la famille.

Pour résumer en deux mots toutes ces considérations, je vous dirai : votre titre de grande sœur ou de jeune fille vous oblige.

1o. à faire plaisir par votre soin minutieux, à prévenir les desirs et à rendre l'intérieur séduisant ;

2o. à faire rayonner autour de vous l'entrain, la gaieté, les nobles ambitions, par vos chants, vos rêves d'or, votre élévation d'esprit et de cœur.

Mission de la jeune fille auprès des jeunes gens qui la fréquentent.

Jeunes filles, votre pouvoir est grand au foyer pour le bonheur de la famille à laquelle vous appartenez ; il est grand aussi auprès des jeunes gens pour le plus grand bien de la famille que vous rêvez de former.

Au moment des fréquentations, il doit se dégager de votre mise, de vos manières, de toute votre personne, tant de réserve, de modestie, de pudeur, que votre présence seule commande le respect et la vénération. La nature, l'Eglise, les coutumes veulent qu'avant de vous donner irrévocablement l'un à l'autre pour vivre dans l'intimité du mariage, un temps vous soit accordé où vous puissiez étudier le tempérament, le caractère, les dispositions l'un de l'autre, afin de vous assurer par là si vous pourrez vivre en continuelle et parfaite harmonie dans l'état du mariage. Mais parce que vous et votre ami vous n'êtes pas de purs esprits et que vous avez des instincts charnels dont vous ne pouvez écarter les suggestions, vous devrez user de prudence et d'une prudence telle, pour vous jeunes filles, que vous ne vouliez pas fréquenter hors du foyer : au théâtre, dans la rue, loin du regard de vos parents.

Malheureusement, ces recommandations de notre part et de la part des parents sont trop souvent mal reçues. Pauvres vous ! parce que vous n'avez pas encore ou peu senti les atteintes de la passion, parce que les manières polies de votre ami vous persuadent qu'il est incapable de bassesse, vous ne croyez pas aux dangers que nous vous signalons et trop souvent vous les côtoyez sans crainte. Toutes ne tombent pas, grâce à Dieu ; mais laissez-moi vous dire aujourd'hui que plusieurs font des chutes lamentables et ne s'aperçoivent que trop tard comment elles ont manqué, en ne voulant pas se soumettre à ce que nous leur disions.

Soyez donc prudentes, oui, soyez prudentes, et si cette prudence ne vous mettait pas à l'abri des pièges qu'un ami passionné pourrait vous tendre, je vous en prie, montrez-vous assez fermes et éclairées pour éviter d'aller vous y prendre. Ne l'oubliez pas, la pudeur, la vertu c'est le trésor le plus précieux que vous pourriez donner à votre futur mari ; il vous pardonnera de ne pas lui en apporter d'autre comme dot au jour du mariage, mais je suis certain que

le plus dénature et débauché des jeunes gens ne voudrait pas prendre comme épouse une fiancée qui, dans sa candeur naïve, sans qu'il en ait pu douter auparavant, irait lui avouer qu'elle s'est lamentablement trompée dans le passé. D'ailleurs, si vous écoutez la passion, vous attirerez sur vos têtes les foudres de la vengeance divine, et vous en seriez punies dès ici-bas dans l'état que vous embrasserez ; fréquentations coupables engendrent mariages malheureux.

Il y va donc plus de votre grand intérêt, en même temps que de votre mutuelle persévérance, que dans vos relations amicales, vous sachiez user de prudence, de discernement, de fermeté à tenir en respect les plus dissolus des jeunes gens. Cette attitude de votre part pourra seule élever le niveau moral de notre jeunesse.

Vous le voyez, jeunes filles, votre mission est sublime. De votre fidélité à la remplir parfaitement, dépend le bonheur de votre famille présente et future.

Fr FERDINAND, o.f.m.

Valent-elles nos grand'mères ?

La désertion des campagnes tient à bien des causes. Le luxe fou qui nous a envahis en est une et non des moindres.

Il s'est d'abord attaqué aux jeunes filles et aux dames ; il les a à jamais subjuguées.

Les hommes sont à subir ses assauts.

Résisteront-ils ?

Il y a peu d'espoir. Déjà, même chez des cultivateurs, de tout jeunes gens se pomadent et se griment régulièrement et... bêtement.

Je fais silence sur ce chapitre et me contente de poser cette simple question : nos femmes et nos filles d'aujourd'hui valent-elles nos grand-mères ?

M. René Bazin, écrivain-sociologue français donne la réponse suivante :

"Dans les campagnes, aujourd'hui, aussi bien que dans les villes, le faux luxe a pénétré profondément. Il commande ; il prélève sur les ressources des familles un impôt formidable ; il ne laisse après lui que le désenchantement. La vanité, le désir de jouissance qui n'est plus combatu, la furieuse envie lui servent d'introductions.

"La grand-mère, après vingt ans d'épargne, maîtresse obéie dans sa ferme, propriétaire d'un champ déjà et possédant, au fond d'un tiroir, de quoi payer comptant le champ voisin, avait acheté une chaîne, une broche, des boucles d'oreilles, en or massif.—La petite fille, à dix-huit ans, dépense trois mois de son gain pour avoir des bijoux d'un métal innommé, creux comme un radis, oxydables, bossuables et laids parfaitement.

"La grand-mère sur ses épaules et sur ses bras, berceaux rarement vides, portait des étoffes solides, qui duraient et retrouvaient même une fleur de jeunesse, chaque fois qu'on les avait lavées et reprises.

"La petite fille ne porte que des tissus légers, tout en apprêt qu'une goutte de pluie tache et dont une saison vient à bout.

"La grand-mère chaussait des souliers de cuir ou des galoches qui n'avaient pas peur d'une bouse de

Celery King est ce qu'il faut pour stimuler l'action du foie, nettoyer les intestins purifier le sang, mettre fin aux maux de tête et vous donner le bienfait d'un sang et d'une force nouvelles. Le laxatif, les racines et les herbes fortifiantes de la Nature sont Celery King. Paquets de 30c, 60c et \$1.20. Chez tous les pharmaciens.

Toussez-Vous ?

Pourquoi ne pas vous guérir aujourd'hui même ? Quelques gouttes de Shiloh soulagent ce chatouillement de la gorge qui vous irrite. Quelques doses cicatrisent les tissus enflammés de la gorge et déignent véritablement cette toux. 30c, 60c et \$1.20. Chez tous les pharmaciens.

SHILOH Pour LA TOUX



Propre à employer, vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

vache.—Mademoiselle sa petite fille, aux devantures des magasins de la ville, choisit des bottines en chevreau glacé, dont la glace est vite fondue, Seigneur ! et la semelle aussi. Je ne parle pas des chapeaux, galettes, melons, plumes, clinquant, chiffons désordonnés, qui chassent devant eux la coiffe fine, pudique et de haut style...

"Je ne crois pas que la guerre nous ait guérés de ce travers : il tient à trop de causes. Rien n'est moins simple, au fond, que la simplicité de la vie. Elle suppose du sens commun, de la mesure, un certain détachement de soi-même, le souci du bien familial, le mépris du qu'en diront, la force de renoncement ; toutes qualités de premier ordre, que l'éducation, depuis longtemps, n'a pas favorisées.

"Voyez cette jolie lettre, que m'écrit la femme d'un employé de chemin de fer : 'Je ne suis plus une jeune femme. Je me suis mariée à vingt ans ; mon mari en avait trente et gagnait quatre cents dollars par ans. Nous avons quatre enfants vivants. Maintenant, il gagne le double. C'est vous dire que j'ai là une lourde charge. Je donne à ma famille une nourriture saine, mais commune ; nous sommes habillés convenablement, mais sans luxe, et je me donne souvent bien du mal pour tirer parti de tout, moi-même...'

"C'est le langage du bon sens, du bonheur, du courage ; ce n'est pas celui de la mode !

"Il faudra du temps, un grand Ministre de l'Instruction publique et un peu de ciel remis dans les âmes, pour qu'on entende beaucoup de mamans dire, comme celle-là : Je ravaude, je cuisine, je brosse, je peigne, je me dépense pour tout mon petit monde... et je suis heureuse."

Amie Lectrice, si vous êtes une femme sérieuse, comme je prie Dieu de vous en faire la grâce, pourquoi ne commenceriez-vous pas ?

Oui, pourquoi nos femmes et nos

filles de cultivateurs ne commenceraient-elles pas à s'habiller un peu comme autrefois ?

Elles ont été les dernières à perdre la tête, elles pourraient peut-être la retrouver avant les autres... Le luxe de mauvais aloi a été un facteur puissant de la désertion des campagnes. S'il nous a noyés, c'est parce que nos femmes et nos filles de parvenus, de petits millionnaires d'un jour ne valent pas nos grand-mères.

Si elles les avaient imitées, le luxe serait moins grand, la vie moins chère et nos gens resteraient chez eux et CHEZ NOUS.

Louis ARNEAU.

ABONNEMENT

1o. Beaucoup de nos abonnés paient leur abonnement plusieurs années en avant. Nous les en remercions vivement ; ils font plus que leur devoir. 2o. Un très grand nombre paient régulièrement et sont fidèles à leur devoir et à leur conscience. A ceux-là aussi nos remerciements. 3o. Plusieurs, trop nombreux au gré de nos finances, retardent de payer, et c'est dommage. 4o. Enfin quelques-uns refusent—sous différents prétextes—de payer après avoir reçu ou au moins après s'être laissé adresser "L'Action Populaire" pendant plusieurs années, et ce n'est pas juste. Ceux-ci pourraient faire avec profit pour eux... et pour "L'Action Populaire", un petit examen de conscience.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE DE TRAINS.

En vigueur depuis le 13 mai 1923.

Le Canadien National annonce le changement d'heures pour les trains voyageurs, le et à partir du 13 mai 1923. Leur départ où leur arrivée se feront comme suit :

QUITTENT JOLIETTE.

7.00 A. M. Excepté le dimanche, pour Montréal et les stations intermédiaires.

7.00 A. M. Lundi, mercredi et vendredi, pour Hawkesbury.

10.55 A. M. Excepté le dimanche pour Québec et les stations intermédiaires.

12.20 P. M. Excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jct.

Rivière à Pierre Jct. et les stations intermédiaires. Il fait connection trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.

6.17 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

ARRIVENT A JOLIETTE.
6.55 A. M. Tous les jours excepté le dimanche de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

10.55 A. M. Tous les jours de Montréal et des stations intermédiaires.

12.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Rivière à Pierre Jct. de Hervey Jct. et des stations intermédiaires.

3.50 P. M. Mardi, jeudi et samedi, de Hawkesbury et des stations intermédiaires.

5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Québec et des stations intermédiaires.

6.15 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

DIMANCHE SEULEMENT.

Départ de Montréal à 8.30 heures A. M.

Arrive à Joliette à 9.55 A. M. et les stations intermédiaires.

Départ de Joliette à 7.20 heures P. M.

Arrive à Montréal à 8.45 heures P. M.

Départ de Joliette à 9.05 P. M. pour Montréal et les stations intermédiaires, arrivée à Montréal à

10.30. Ce train circulera jusqu'au 3 septembre inclus.

Départ de Joliette à 8.45 A. M. pour Rawdon. Retour à 8.20 P. M. Pour plus amples informations s'adresser à l'agent des billets le plus rapproché. Canadien National.

Succursales : Montréal, Joliette et Shawinigan Falls.

POUR VOS YEUX

Consultez le Spécialiste
R. D. OUELLETTE, O. O. D.

Lunettes de tous les prix.
Verres de première qualité.

Jours de Bureau : Vendredi et Samedi
TEL. 206
19 Rue St-Paul, Joliette.

Je le proclamerai bien haut
C'est à chaque fois que l'on parle à son voisin que Frank E. Johns, un commun - voyager bien connu de Montréal, nous a écrit la lettre suivante :

"Je viens vous donner un témoignage qui n'a pas été sollicité. Jusqu'ici, j'avais un profond mépris pour tous les remèdes brevetés, en particulier pour les soi-disant liniments. Un jour de l'automne dernier, après avoir paté tout le jour dans la boue, je ressentis de vives douleurs aux jambes et naturellement en homme d'instinct physique, j'ai toujours été parfait, je me plaignais plutôt bruyamment. Ma brave petite femme me dit : 'Je vais te frotter avec du liniment.' 'C'est bon', répondis-je pour lui faire plaisir. Là-dessus, elle revient avec une bouteille de Minard et se met à l'œuvre. Croyez-moi, en quelques minutes la douleur avait disparu et vous pouvez dire bien haut que je l'ai eue."

MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR

Téléphone 330

B. de P. 898

En face du Bureau de Poste

J. RAOUL ROBERT

Assurances Générales

Gerant :

The Manufacturers Life Ins. Co.

JOLIETTE, QUE.

La Cie de BRIQUE St-Laurent

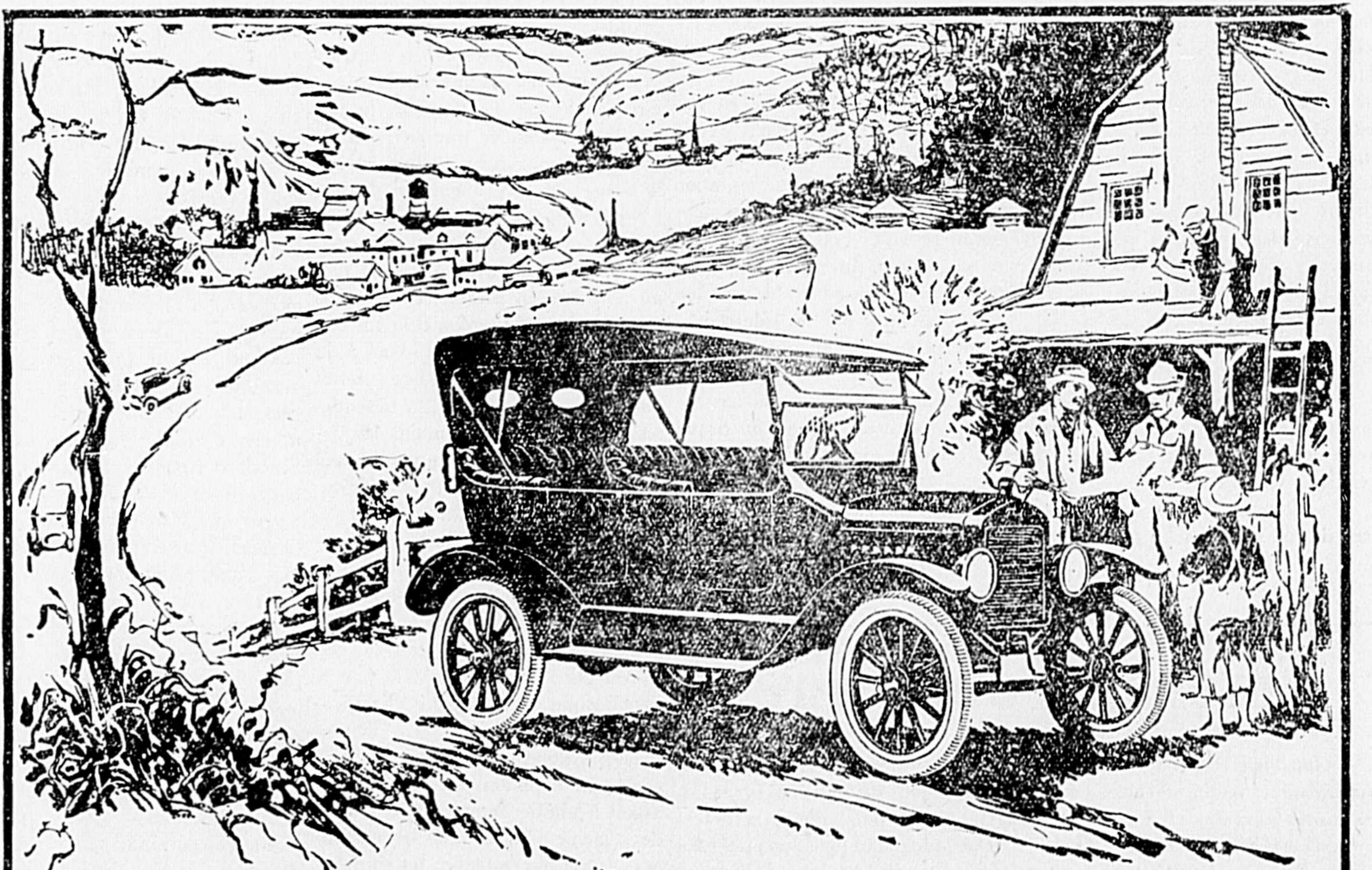
LIMITÉE

MONTREAL

71 rue St-Jacques,

Téléphone Main 5757

Briqueterie : LAPRAIRIE, P. Q.



Que toutes les routes soient les voies des affaires

Ford

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED, FORD, ONTARIO

C'est la bonne volonté qui fait prospérer les affaires. Faites plus d'amis. Voyez davantage vos anciens amis. Sortez et prenez les "voies des affaires" dans un Ford.

Rester à la maison ne fait pas marcher les affaires. Conduisez un Ford.

Cela ne coûte rien d'en parler à un marchand du Ford. S'il ne peut vous démontrer qu'un Ford vous paiera, il ne vous demandera pas d'en acheter un.

L. H. READ & COMPANY
JOLIETTE, P. Q.

Tel. Bell Lasalle 1261

Dr H. JULIEN

Chirurgien-Dentiste
1299 STE-CATHERINE E.
Montréal.

Gande réduction dans tous les travaux dentaires pour le mois de mars.

TEL. BELL BUREAU 49 Résidence 290

Dr G. M. BLONDIN

Chirurgien - Dentiste

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures
21, Place Lavallée Joliette.

REMISE—APRES PLUS DE DEUX SIECLES—DE LA CLEF DU VIEUX FORT ANNE, A ANNAPOLIS-ROYAL



La vieille clef française du fort Anne.

La poudrière et les quartiers-généraux des officiers.

L'énorme clef ci-dessus, enlevée il y a 212 ans, a été retrouvée; mais elle n'a pas retrouvé sa serrure. C'était la serrure de la massive porte du fort Anne, à Annapolis Royal, N.E.; depuis longtemps, porte et serrure ont disparu. Quand le colonel Francis Nicholson, avec ses troupes de la Nouvelle-Angleterre, s'empara de la forteresse, en 1710, la clef fut apportée à Boston et y resta jusqu'au mois de septembre 1922, date à laquelle la Société Historique du Massachusetts la retourna au fort Anne.

En recevant la clef, M. L. M. Fortier, conservateur honoraire du fort Anne, — maintenant parc national — constatait avec regret que, tandis que la Société gardait avec soin la clef, "nos pères laissaient détruire ou disparaître la porte; aujourd'hui, nous savons seulement qu'elle a existé et nous connaissons son emplacement par les plans qui sont dans nos musées."

Ce qui reste du fort Anne est bien conservé; chaque année, des milliers de touristes le visitent, se promènent le long de ses remparts sur lesquels pousse maintenant du gazon; ils vont jeter un coup d'œil dans la poudrière, passent sous la

La porte d'entrée du fort Anne, à Annapolis-Royal qui est un des endroits les plus pittoresques de la Nouvelle-Ecosse. A proximité se trouve Grand-Pré, immortalisé par Longfellow, d'où, en 1755, l'évangéliste et ses compatriotes furent expulsés.

Le fort couvre une superficie de 31 acres; il domine le bassin d'Annapolis. Port-Royal, (maintenant Annapolis-Royal) fut fondé en 1604 par le sieur de Monts et Samuel de Champlain, quatre ans avant Québec. Le premier fort fut construit en 1635; le fort actuel, entre 1638 et 1710. Il était la défense avancée de l'Acadie et fut assiégé treize fois. De Boston ou de St. Jean, on se rend facilement à Annapolis-Royal,

diant ou l'étudiante qui retourne au foyer. Le rôle des éducateurs est terminé, c'est celui des parents qui commence, celui de la mère surtout qui ne fait honneur à son titre de "gardienne du foyer" qu'en autant qu'elle en comprend les responsabilités et les obligations.

La jeunesse qui prérédilectionne le grand soleil de la liberté n'a pas l'expérience de la vie, ce qui l'empêche de discerner la bonne liberté de la fausse émancipation. Le couloiment de la foule, l'attraction de la nouveauté, les voix chantantes des plaisirs viendront tour à tour frapper les oreilles, les yeux et l'imagination de vos enfants, Mères, il vous appartient de les habituer à avoir cette confiance en vous qui les fera accepter votre conseil plutôt que les sollicitations étrangères.

La jeunesse aime à s'amuser, elle a besoin de délasserment, elle aime à se sentir comprise et guidée, mais elle n'aime pas à être épiée. Aussi tout en exerçant une surveillance éclairée, il ne faudrait pas tomber dans l'exagération de certains parents, (assez rares d'ailleurs de nos jours) qui pensent que tous les amusements renferment des guet-apens, et qui par une fausse conception des devoirs de surveillance, rendent la vie désagréable à leurs filles en les cloîtrant en quelque sorte sous des principes rigides et étroits, et en leur interdisant les relations de leur âge.

La jeunesse a besoin de relations comme elle a besoin d'amitié, c'est encore le tact et le jugement de la mère qui s'exercera et guidera ses filles dans ce choix important.

Nul ne saurait oublier que l'âme des enfants est une cire molle sur laquelle s'impriment les premières impressions. Combien les mamans qui prennent un soin vigilant de la santé de leurs enfants seraient étonnées peut-être, s'il leur était permis de constater le dépérissement moral s'insinuant dans leurs âmes mal gardées, par la mauvaise influence d'une compagne ou d'un ami indigne.

Des dangers attendent la jeunesse dans le monde et je n'écris là-dessus rien de nouveau; c'est le devoir des mères de montrer du doigt ces dangers, sans prudence; mieux vaut prévenir qu'avoir à guérir, et les leçons de l'expérience apportent souvent à la jeunesse de dures déceptions et de graves inconvénients.

que les instructions maternelles données à propos auraient pu éviter.

Certes la tâche est ardue, et elle demande des sacrifices, elle en a toujours exigés; mais Celui qui a promu la mère de famille à sa belle mission est aussi le Dispensateur de la force nécessaire et du courage pour mener à bonne fin l'œuvre belle et difficile.

Fleurette de GIVRE.

Histoire d'une Culotte

Le curé d'une ville de Picardie revenait un soir chez lui. Il récitait son bréviaire en marchant.

Deux jeunes officiers, dont le régiment était caserné dans la ville, suivaient le même chemin. Ils ricanèrent en passant près du prêtre qui continuait sa prière; et, comme ils le laissaient loin derrière eux, ils se mirent à parler de religion ou plutôt d'irréligion.

— Je n'aime pas les prêtres, dit l'un d'eux.

— Ni moi, répondit l'autre.

— C'est un pur métier qu'ils font là.

— La religion est bonne pour les femmes.

— Ou pour les petits enfants

— Les curés ne valent pas mieux que nous autres.

— Ils sont bien pires.

— On donne plus aux pauvres à la sortie du spectacle qu'à la sortie de la messe, etc.

Cette édifiante conversation fut interrompue par la voix d'un mendiant assis près d'une haie: les deux militaires lui donnèrent quelques sous. Le malheureux était presque nu, défilant, languissant...

— Je parie, dit un des officiers, que le curé ne donne rien.

— Si nous attendions pour voir. Oui, mais cachons-nous; car ces gens-là, vois-tu, ils font le bien quand on les regarde; il donnerait à cause de nous. Viens, passons derrière la haie, nous serons là aux premières loges.

Trois ou quatre minutes après, le prêtre arriva, toujours récitant son office. Le pauvre demanda l'aumône. Le curé lève les yeux, ferme son livre et s'approche du mendiant: "Hélas! mon pauvre enfant, lui dit-il en fouillant dans sa poche, je crois n'avoir rien."

La Saveur est Superbe!

Aussi délicieuse que délicate!

"SALADA"

dépasse aujourd'hui la vente de tous les thés en Amérique. NOIR ou VERT EN PAQUETS CACHETES SEULEMENT

Les deux amis se poussaient le coude.

— Je te le disais bien, dit l'un d'eux.

Le curé cherche de tous côtés; pas de sous.

"Je n'ai rien, j'en suis bien fâché" répétait-il. Mais voyant la nudité de ce pauvre: "N'avez-vous donc rien pour vous couvrir?"

— Non, mon bon monsieur.

— Alors, attendez.

Il pose son livre par terre, regarde des deux côtés de la route pour voir si quelqu'un n'arrive pas, disparaît un moment, et revient tenant dans ses mains cet indispensable vêtement qu'un Anglais n'oserait rompre, q'en bon français, j'appelle tout simplement... une culotte.

Tenez, mon pauvre ami, dit-il au malheureux, en lui présentant; voici du moins de quoi vous vêtir un peu. Ne parlez de cela à personne et priez le bon Dieu pour moi."

Le pauvre prit la culotte et remercia le prêtre, qui, enveloppé dans sa soutane, continua son chemin et reprit sa prière.

Le lendemain, les deux jeunes officiers venaient se confesser. La naïve charité d'un bon prêtre avait converti deux âmes.

Devoir d'abord

Le général Daumesnil avait perdu la jambe droite à Wagram; il n'en continua pas moins son service dans l'armée; il comptait d'ailleurs vingt-trois blessures, reçues en défendant la patrie.

Napoléon ne crut pas pouvoir mieux récompenser Daumesnil qu'en lui donnant le commandement du fort de Vincennes.

Au moment de l'invasion des alliés, le fort connu de grands dan-

gers; les ennemis voulaient à tout prix le prendre; on menaça le général de le bombarder; pour toute réponse le vieil officier, montrant aux Anglais et aux Prussiens les réserves de poudre, répondit:

— En ce cas, je commencerai le premier et nous sauterons ensemble.

Un peu plus tard Blücher, exaspéré par la résistance de Vincennes qui tenait en échec ses armées, fit offrir trois millions à Daumesnil s'il lui ouvrait les portes de la citadelle. On pense si une telle offre indigna celui qui la reçut.

— Je ne vous rendrai pas, monsieur, répliqua-t-il, la place que je commande, mais je ne vous rendrai pas non plus votre lettre qui servira de dot à mes enfants.

BRYANT BROTHERS

Limitée

Membres de l'Echange Minier de Montréal
84 Rue St-François Xavier, MONTREAL.

Quartiers Généraux pour les Stocks Miniers. — Liste de Prix Quotidiennes Envoyées sur Demande.

Rapports par Télégraphie Privée ou Téléphone et toutes Facilités de Courtage.
Etablie en 1889.

Tél. Bureau 110 Rés. 27

Dr L. L. BENNY

Chirurgien - Dentiste

au-dessus du magasin J. A. Conitois, dans le bloc A. A. Boucher
Rue Notre-Dame Joliette.

Elèves de l'Ecole Normale de Joliette

AYANT MERITE LEUR DIPLOME D'ENSEIGNEMENT.

Diplômes français. Académiques.

Mlle Hélène Coutu, avec grande distinction.
Mlle Estelle Marchand, avec grande distinction.
Mlle Simonne Rivest, avec distinction.
Mlle Gracia Bastien, avec distinction.
Mlle Thérèse Mousseau, avec satisfaction.

Modèles.

Mlle Laurette Carboneau, avec distinction.
Mlle Jeanne Pellerin, avec distinction.
Mlle Claire Marchand, avec distinction.
Mlle Georgette Lasalle, avec distinction.
Mlle Bernadette Desrosiers, avec distinction.
Mlle Marguerite Farley, avec distinction.
Mlle Marie-Anna Pagé, avec distinction.
Mlle Marie-Rose Mailhot, avec distinction.
Mlle Yvonne Chaput, avec distinction.
Mlle Mélanie Héту, avec distinction.
Mlle Carmina Robitaille, avec distinction.
Mlle Gabrielle Lajeunesse, avec distinction.
Mlle Marie-Thérèse Villemure, avec distinction.
Mlle Anna-Maria Piette, avec distinction.
Mlle Rosa Chainé, avec distinction.
Mlle Jeann: Landry, avec satisfaction.
Mlle Annette Forget, avec satisfaction.
Mlle Eugénie Coutu, avec satisfaction.
Mlle Antoinette Massé, avec satisfaction.

Elémentaires.

Mlle Laurence Locat, avec grande distinction.
Mlle Germaine Lavoie, avec grande distinction.
Mlle Lucienne Forget, avec distinction.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte-Tout-jours La Signature de *Chas. H. Fletcher*

Le Canada et le Canadian Pacific

Nous nous devons d'attirer l'attention du public sur l'une des plus récentes publications du Pacifique Canadien, qui a pour titre: "Le Canada et le Canadian Pacific." Cette brochure, qui sera distribuée en France, sur le parcours de l'Exposition des Produits canadiens, contribuera sans doute à faire mieux apprécier le Canada.

Comme c'est son habitude, le Pacifique Canadien n'a rien négligé pour présenter aux populations françaises, sur la route de cette exposition nouveau genre, des brochures descriptives qui lui fassent honneur. La couverture de celle dont nous signalons aujourd'hui la publication est d'un coloris chaud et vif et représente, d'un côté le Château Frontenac, de l'autre l'entrée du tunnel Connaught, dans les Montagnes Rocheuses. Mais l'intérieur ne le cède en rien à l'extérieur; on y trouve sur papier de luxe une foule de renseignements sur toutes les régions du Dominion; le texte est illustré de nombreuses gravures, faisant ressortir les avantages et les beautés de notre pays.

Pour cette publication, comme d'ailleurs pour toutes les précédentes, il faut féliciter le service de Publicité de notre grande compagnie de transport du soin qu'il donne au fond et à la forme. Et nous croyons que, pour sa part, le Pacifique Canadien contribuera à faire de l'Exposition canadienne en France un succès national.

Le retour au foyer

La date de la distribution des prix, toujours impatiemment attendue de la jeunesse qui s'instruit, approche, même à ceux qui ont terminé depuis longtemps le stage scolaire, un souvenir ému. Chacun se rappelle ses beaux jours d'écolier et tout le monde est heureux de voir se répandre au dehors des épaisses murailles des institutions enseignantes, tant de vie et de gaieté.

Ces jours-ci, bien des coeurs ont palpité de la même émotion au moment du couronnement de l'effort — surprise de l'étudiant devant des accessits inattendus — joie des parents fiers du succès qui dédommage des sacrifices imposés.

Bien des yeux se sont mouillés aux adieux toujours touchants à l'Alma Mater, cet asile béni où se façonnent les âmes et se forment les énergies en même temps que l'intelligence se développe.

Là, derrière les grilles, c'était la vie calme et régulière, maintenant, c'est l'agitation du monde, c'est la vie réelle qui commence pour l'é-

A Qui Vos Impressions ?

SI VOUS DÉSIREZ UN TRAVAIL EXÉCUTÉ AVEC SOIN ET LIVRÉ RAPIDEMENT, CONFIEZ-NOUS VOS IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES: VOUS AUREZ PLEINE ET ENTIÈRE SATISFACTION.....

ENEZ ET JUGEZ.



Imprimerie de "L'Action Populaire"—la mieux outillée de la région---

Tél: 270

NOS COURRIERS

St-Michel des Saints

M. Michel Mathieu est allé à Montréal il y a quelque temps à l'occasion du banquet donné à tous les gérants de la Banque d'Hoche-laga.

M. J. R. A. Archambault et ses fils MM. Réal et Rosaire Archambault étaient présents à la fête du collège de l'Assomption.

M. Doria Brault, gérant du C. N. R. à la gare Moreau, était l'invité de M. Léandre Ménard il y a quelques jours.

MM. Emilio et Donat Champoux et Rosario Forest sont de retour de Joliette.

M. Siméon Lafrenière, M. P. P. de St-Damien, était ici dimanche dernier et a adressé la parole à une nombreuse assemblée, à l'issue du service divin.

M. et Mme Michel Mathieu et leur fille Gilberte, passent une quinzaine dans leur famille à Montréal.

M. Léo McLaren, E. E. G. C. est venu passer quelques jours chez sa mère, puis est retourné à Shawinigan.

Mlle Juliette McLaren est en promenade chez ses parents et amies à Montréal, Québec, Ottawa, Matane, Bagotville.

M. J. Côté, des Etats-Unis, est l'invité de ses beaux-frères, MM. Moïse Bellerose et Albert Durand.

M. Lesley Miller est allé conduire Mme Miller et son bébé à Montréal pour y passer le mois de juin.

Mme William Labrèche et son fils Léandre sont venus chercher leur ménage pour s'établir définitivement à Montréal.

M. et Mme Jean-Baptiste Lavigne sont allés à St-Félix de Valois, dernièrement, à l'occasion de l'ordination de leur neveu, M. l'abbé Georges Rondeau.

MM. les abbés L. G. Melançon, curé, Zénon Mailhot, vicaires, les Religieuses des SS. CC. de Jésus et de Marie, M. et Mme Camille Beauséjour, MM. Hercule et Bernard Archambault et autres, sont allés à St-Zénon, vendredi à la séance donnée par les élèves du couvent au profit des œuvres paroissiales.

M. Emilien Forest, de la Barrière, était ici mardi.

M. André Simays, commis à la Laurentide Co. est heureux d'avoir la visite de sa mère, Mme Simays, de Montréal, de sa sœur, Mme J. M. Desrochers, de la Nouvelle-Orléans et de son amie Miss Bertha Whiteford, de Montréal.

Parmi les nombreux visiteurs venus en cette paroisse ces jours derniers, nous avons remarqué MM. Sauriol, de l'Imperial Tobacco, et Moreau; Médéric Pelletier, garde-forestier et Bill Davis, Rawdon, Joseph Morissette, St-Gabriel; Alph. Coutu et Tessier, de St-Félix de Valois; Emery Riopel, boucher et Dupuis, de St-Jacques; Euclide Lefrançois, de St-Zénon; Le notaire et Mme Rodrigue Elie, de St-Gabriel; l'avocat Bernard Brosseau, Joliette, René McGuire, de St-Gabriel; François Fontaine, gérant de la Banque d'Hoche-laga, Wilfrid Brissette, Georges Dufresne et MM. Boisclair de St-Félix de Valois; H. Drouin, de Montréal; la famille Ed. Cauet de Trois-Rivières, etc.

Mlle Jeanne Archambault est en visite chez ses parents et amis à Montréal, St-Thomas etc.

Les examens dans les différentes écoles ont lieu les 18 et 19 pour permettre à MM. les Curés et aux Religieuses d'assister aux fêtes du Centenaire de Joliette.

Notre petite paroisse a été témoin de fêtes grandioses à l'occasion de la visite pastorale de notre évêque bien-aimé, Mgr Guillaume Forbes. Comme la nature le permettait une assistance nombreuse s'était réunie devant le presbytère pour assister à l'arrivée comme au départ de Mgr l'Evêque.

Sa Grandeur était accompagnée de son secrétaire M. l'abbé Garceau, de MM. les abbés Beaudry, prédicateur et Rosaire Forest.

MM. les abbés Hildège et Viateur Ducharme, de St-Zénon, Henri Melançon, de St-Ignace du Lac et Gustave Racette, de St-Guillaume étaient au presbytère à cette occasion.

Mgr l'Evêque a conféré le sacrement de Confirmation à une cinquantaine de petits garçons et de petites filles. Ces fêtes impriment toujours dans le cœur de nos pieux citoyens un souvenir inoubliable.

—Souscrire à notre journal, c'est souscrire à une œuvre religieuse et patriotique.

St-Barthélemy

Vendredi passé, le 22 juin, à l'école modèle des Clercs St-Viateur eut lieu la distribution solennelle des prix, présidée par M. le curé Bonin, assisté de MM. les abbés J. L. Brunelle, vicaire de la paroisse et A. E. Bérard, professeur au collège de l'Assomption.

Plusieurs élèves se sont fait remarquer par leur succès dans leurs examens finals. En 6^e année, M. Julien Barrette a conservé 92 sur 100.

Le Révérend Frère G. Coulombe, c. s. v., professeur de la sixième année, prépara si bien ses élèves qu'ils ont obtenu chacun son diplôme.

M. Fernand Rouleau, actionnaire de la Compagnie D. Rouleau & Fils de St-Fite est décédé samedi matin, le 23 juin.

St-Alphonse

M. Francis Lane, de cette paroisse, qui a suivi un cours d'études au Collège St-Anselme, de Rawdon, a obtenu son brevet commercial "avec distinction". Nos félicitations.

St-Ambroise

Le 23 juin, l'épouse de M. Adrien Nadeau, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Liliaine, Marielle.

L'arrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Landreville, de Joliette.

Porteuse: Mlle Emela Boucher, de St-Ambroise.

Les sauterelles

"Mieux vaut prévenir que guérir". C'est pourquoi, dès aujourd'hui, nous offrons aux lecteurs de notre journal un moyen de détruire ces insectes qui causent tant de tort à nos moissons. Il n'est pas trop tôt d'ailleurs, puisqu'à St-Jean de Matha et à Ste Emmelie de l'Energie, par exemple, les sauterelles sévissent déjà à l'état épidémique. Favorisées par la sécheresse actuelle, elles se développent rapidement et menacent d'augmenter bientôt l'étendue de leurs ravages.

Hâtez-vous donc de leur appliquer le remède que vous conseille M. l'entomologiste Georges Maheux et dont voici la recette:

Ingrédients: Son, 20 livres. Melasse, 1 pinte. Vert de Paris, 1-2 li-

vre. Citrons, 1-2 douzaine. Eau, 4 à 5 gallons.

Prix de cette direction: 90cts.

Préparation: —

Mélanger à sec le son et le poison. Mélanger ensemble l'eau, la melasse et le jus des citrons. Verser le liquide ainsi préparé sur le son qui doit être également humecté. S'installer sur un plancher bien étanché et remuer à la gratte comme pour préparer le mortier.

Distribution: —

Mettre en pochie ou dans des chaudières et épandre à la volée le long des clôtures, fossés, rigoles, ou par lisières distantes de 20 à 25 pieds entre elles.

Dose: —

Avec 20 livres de son empoisonné on peut traiter deux acres en superficie.

Temps: —

Épandre le son de bonne heure le matin de préférence avant le lever du soleil. Le traitement peut se faire en plein jour également, quoique l'application du matin agisse plus rapidement.

Nombre d'applications: —

Si une première application ne suffit pas, répéter au bout de 3 ou 4 jours.

Coût du traitement: —

La bagatelle de 45 sous par acre, à supposer que vous achetiez tous les ingrédients.

Conclusion: —

C'est bon marché quand il s'agit de sauver une récolte de \$500 00, \$1000 00 ou \$2000 00.

Tous à l'oeuvre en même temps.

Pour aucune considération il ne voudrait rester sans Tablettes Zutoo

Voilà comment s'exprime M. A. O. Norton de Boston, un des plus célèbres manufacturiers de l'univers; il nous a donné son témoignage volontaire comme suit:

"J'étais très jeune lorsque j'ai commencé à souffrir du mal de tête, et depuis mes premières attaques j'ai essayé tout, ou à peu près tous les soi-disants "remèdes" sur le marché. Il y a quelques mois cependant, mon attention fut attirée par les Tablettes ZUTOO, et depuis j'en prends avec les résultats de plus en plus satisfaisants. Je constate qu'elles arrêtent les maux de tête nerveux ou autres en l'espace de quelques minutes, sans laisser le moindre mauvais effet. Elles produisent le même bon résultat chez tous les membres de ma famille qui en prennent au besoin. Lorsque j'ai eu des amis souffrant du mal de tête, je leur en ai fait prendre, et jamais ces tablettes n'ont échoué dans leur bon effet. Lorsque je voyage, j'ai toujours avec moi des tablettes ZUTOO dans ma valise à main, et réellement, JE NE VOUDRAIS, POUR AUCUNE CONSIDERATION, RESTER SANS CES TABLETTES". A. O. Norton, 25c. la boîte—chez tous les marchands.

Les nôtres à l'honneur

Il nous fait plaisir de constater que l'un des postes les plus importants dans la nouvelle administration du Chemin de fer national du Canada a été confié à un Canadien-français doué d'une compétence indiscutable du titulaire.

M. Melanson est un administrateur de chemin de fer d'une longue expérience. Il a débuté avec l'intercolonial en 1889, à sa sortie de l'université, et depuis il n'a cessé de s'occuper d'exploitation ferroviaire et particulièrement du service des voyageurs.

Ses débuts furent modestes comme ceux de tous les hommes de marque qui ont réussi dans la vie uniquement par leur travail et leur énergie. Il commença par être petit commis dans les bureaux de l'I. C. R. à Moncton (1889). Dix ans plus tard, il était promu commis en chef. A partir de ce moment son avancement fut rapide. Agent général du service des bagages en 1901, il est nommé en 1909 assistant de l'agent général du service des voyageurs et en 1913 agent général. En 1915, il accepte le poste d'agent général du service des voyageurs aux Chemins de fer du gouvernement. Deux ans après, il est promu gérant du même service.

Lors de la fusion du Canadie Nord avec les Chemins de fer du gouvernement, en 1918, il fut envoyé à Toronto avec le grade de gérant du service des voyageurs et, au mois de mars dernier, la nouvelle administration du Chemin de fer



MCCORMICK'S
JERSEY CREAM SODA
BISCUITS

national du Canada lui confia la gérance de ce service pour tout le pays.

M. Melanson a cinquante et ans. Il est acadien d'origine, étant né à Scoudouc, Nouveau-Brunswick. Il reçut son éducation au collège et à l'Université Saint-Joseph. Cette dernière institution lui conféra en 1914 le diplôme de bachelier en sciences commerciales.

Peu d'hommes sont plus occupés que le gérant général du service des voyageurs. Mille questions importantes sollicitent à la fois son attention. Toujours souriant, toujours affable, M. Melanson semble porter aisément le poids de lourdes responsabilités. C'est que son service n'a plus de secrets pour lui. Sa longue expérience, ses talents d'administrateur, lui facilitent la tâche. Après avoir expédié les affaires du bureau et reçu nombre de visiteurs, il trouve encore le temps de se dévouer aux institutions patriotiques et charitables dont il est un membre zélé.

Cet Acadien parvenu à un si haut poste cet un exemple pour les jeunes Canadien-français. Sa brillante carrière est la preuve que le mérite s'impose et que les nôtres peuvent, par leur talent et leur énergie, décrocher partout les plus belles positions.

Nous souhaitons au gérant général du service des voyageurs au Chemin de fer national du Canada d'autres succès aussi marqués. Et nous saluons en lui l'un des nôtres qui font honneur à leur race.

Le Marché de Joliette

GRAINS.		\$ cts.	\$ cts.
Avoine par lb.	0.17	0.18	
Orge par lb.	0.19	0.02	
Blé par lb.	0.25	0.25	
Pois par lb.	0.06	0.00	
Sarasin par lb.	0.02	0.02	
Blé d'Inde par lb.	0.19	0.02	
Gr. de mil par lb.	0.10	0.10	
Graine de trèfle.	0.23	0.23	
Gr. de trèfle blanc.	0.20	0.23	

VIANDE.		\$ cts.	\$ cts.
Lard par 100 lbs.	14.00	16.00	
Lard frais par lb.	0.18	0.20	
Lard salé par lb.	0.17	0.20	

Boeuf par lb.	0.10	0.20
Mouton par lb.	0.11	0.20
Agneau par lb.	0.25	0.35
Veau par lb.	0.11	0.18

VOLAILLES ET GIBIERS.		\$ cts.	\$ cts.
Poules par lb.	0.30	0.30	
Poulets par lb.	0.45	0.45	
Dindes par lb.	0.00	0.00	
Perdrix par lb.	0.00	0.00	

LEGUMES ET FRUITS.		\$ cts.	\$ cts.
Patates par lb.	0.01	0.01	
Oignons par tresses.	0.25	0.25	
Ail par tresses.	0.15	0.25	
Fèves par lb.	0.06	0.06	
Choux la pomme.	0.10	0.15	
Pommes au minot.	1.00	1.20	

LAITERIE ET DIVERS.		\$ cts.	\$ cts.
Beurre frais, lb.	0.35	0.35	
Oeufs par doz.	0.25	0.30	
Saindoux par lb.	0.20	0.22	
Sirof d'érable.	1.50	2.00	
Miel par lb.	0.15	0.18	
Laine filée la lb.	1.00	1.00	
Savon par lb.	0.10	0.12	
Peaux par lb.	0.05	0.09	
Tabac par lb.	0.15	0.20	
Paille la tonne.	5.00	6.00	
Foin la tonne.	9.00	10.00	

PACIFIQUE CANADIEN

Depuis le 1^{er} octobre, les trains circulent comme suit: —

LAISSENT JOLIETTE LA SEMAINE SEULEMENT.

7.00 A. M. Pour Montréal, Gare Viger Local.

8.15 A. M. Pour Montréal, Gare Viger Local.

9.35 A. M. Pour Berthier direct sans changer de char, arrive à Berthier 10.30 A. M.

10.20 A. M. Le Frontenac pour Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec rapide, arrive à Shawinigan Falls 1.00 P. M. Grand'Mère 1.15 P. M. Québec 2.00 P. M.

11.10 A. M. Pour Berthier, Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec, Local.

11.45 A. M. Pour St-Félix et St-Gabriel.

3.40 P. M. Pour Montréal, Gare Viger, Local, direct sans changer de char.

4.25 P. M. Pour Montréal, Gare Windsor, Rapide.

5.10 P. M. Pour Berthier, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.

6.05 P. M. Pour Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec, Rapide, arrive à Québec 10.00 P. M.

7.07 P. M. Pour St-Félix et St-Gabriel.

LES TRAINS QUI ARRIVENT A JOLIETTE SONT COMME SUIT:

7.00 A. M. De St-Gabriel, Local.

8.15 A. M. De Lanoraie raccordement avec le train de nuit venant de Québec.

8.50 A. M. De Berthier, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.

10.13 A. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

10.55 A. M. Le Frontenac de Montréal, Gare Windsor, Rapide.

11.45 A. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

3.40 P. M. De St-Gabriel.

4.15 P. M. De Berthier direct sans changer de char.

5.00 P. M. Le Frontenac, de Québec, Grand'Mère et Trois Rivières, Rapide.

5.50 P. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

7.07 P. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

LE DIMANCHE SEULEMENT LES TRAINS QUI QUITTENT JOLIETTE

10.20 A. M. Le Frontenac, pour Berthier Jet, Louiseville, Yamachiche, Trois-Rivières et Québec, Rapide.

10.55 A. M. Pour St-Félix et St-Gabriel.

3.55 P. M. Pour Berthier Jet, Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec, Local, et le Frontenac pour Montréal, Gare Windsor, Rapide.

5.10 P. M. Pour Lanoraie.

7.30 P. M. Pour Montréal, Gare Viger, Local.

LE DIMANCHE SEULEMENT LES TRAINS QUI ARRIVENT A JOLIETTE

10.13 A. M. De Lanoraie raccordement avec le train de nuit venant de Québec.

10.55 A. M. Le Frontenac de Montréal Gare Windsor, Rapide et de la Gare Viger par le train de 8.00 A. M. avec transfert à St-Martin Jet.

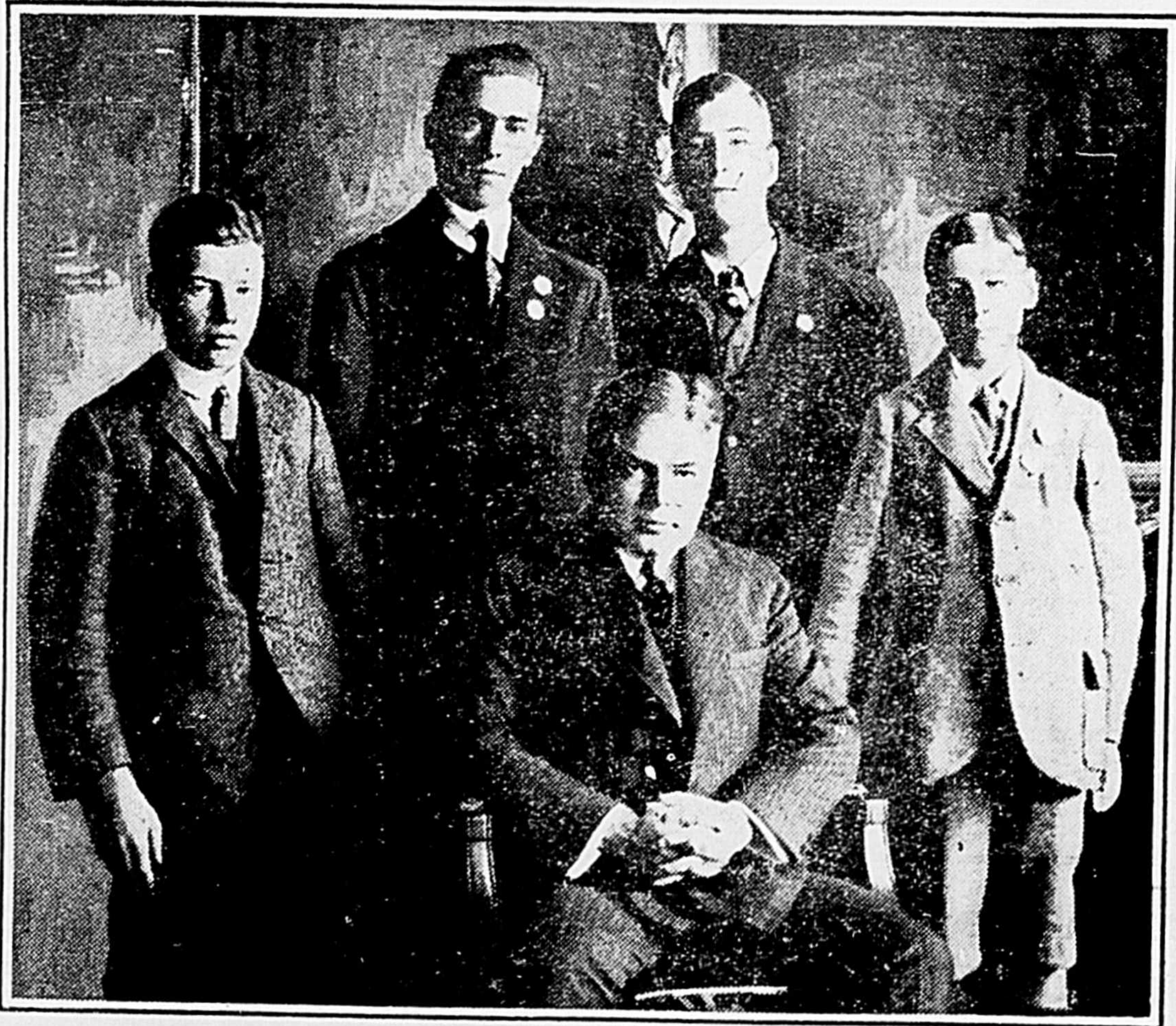
5.00 P. M. De Montréal, Gare Viger, Local, aussi de Québec, Grand'Mère, Trois-Rivières et Berthier Jet, Rapide.

7.30 de St-Gabriel.

J. E. POIRIER, Agent.

—Lisez et faites lire L'Action Populaire. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

Les protégés de M. Beatty



Leonard Grimmer, Clifford White, Gordon Salter, Joseph Murray, E. W. Beatty, C.R.

Quatre jeunes fermiers anglais, choisis parmi tous les membres des clubs de "Jeunes Fermiers de Grande-Bretagne", en visite au Canada. Ils suivront, dans les collèges de l'Alberta, un cours d'agriculture aux frais du Pacifique Canadien. On les voit ici photographiés dans le bureau du président de la Compagnie, à la gare Windsor de Montréal.

Mme AIMÉ MORIN, de Lowell, Mass., dit: "Je n'ai aucune hésitation à recommander les

PILULES ROUGES

"Les Pilules Rouges sont le meilleur Remède qu'une femme puisse employer" dit Mme T. Desmarais, de Montréal.



Mme AIME MORIN
15, Joliet Pl. Hall, Lowell, Mass.

Je n'ai aucune hésitation à recommander les Pilules Rouges, car j'en ai retiré de trop grands bénéfices. J'avais des troubles d'estomac; je ne digérais aucune nourriture; je passais des parties de nuit sans fermer l'œil; j'étais devenue nerveuse, ne pouvais supporter la moindre contrariété; enfin j'étais

triste et sans courage. Depuis longtemps je lisais les annonces des Pilules Rouges dans les journaux et j'avais compté le nombre de guérisons qu'elles faisaient. Je voulais donc essayer ce remède et j'ai été bien satisfaite des résultats obtenus puisque je lui dois d'être aujourd'hui en bonne santé. Mme Aimé Morin, 15, Joliet Pl. Hall, Lowell, Mass.

Les Pilules Rouges sont le meilleur remède qu'une femme puisse employer, c'est là mon impression après l'emploi que j'en ai fait lorsque je souffrais de troubles internes, que j'étais devenue trop faible pour m'occuper facilement de mon ménage. Aujourd'hui, grâce aux Pilules Rouges, tout est changé; mes nerfs sont moins sensibles; je suis beaucoup plus forte et n'ai plus aucune douleur. Mme T. Desmarais, 180, rue St-Thomé, Montréal.

Les mères de famille font prendre les Pilules Rouges à leurs fillettes pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant, si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrions sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, limitée, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

AU SÉMINAIRE

"La distribution solennelle des prix" a revêtu cette année, au Séminaire, un cachet de grandeur inaccoutumée. Le nombre des parents et des prêtres venus acclamer leurs fils vainqueurs dans le grand combat des derniers dix mois marquait déjà sur les années précédentes, le centenaire de Joliette nous a valu ce bonheur. Mais nous devons au 100^e anniversaire de notre ville une faveur plus extraordinaire, la présence de Sir Charles Fitzpatrick, le Très Honorable Lieutenant-Gouverneur de la Province.

Son Honneur qui a poussé la condescendance jusqu'à accepter de prendre ses appartements "chez nous" est arrivé par train spécial à 1.45 p. m. Sir Charles manifesta l'intention de présider toute la distribution des prix, "afin que les petits n'en soient pas fâchés" mais il nous a semblé qu'il valait mieux à cause du voyage qu'il venait de faire depuis Québec, par une chaleur excessive, ne pas lui imposer une trop longue séance.

A deux heures et quarante cinq minutes, Monseigneur notre évêque et son vénérable frère Monseigneur John présidant, la distribution des prix commença aux cours préparatoires et commercial. Emile Larivière récita avec succès "L'Age d'or des écoliers", et les élèves du cours classique reçurent leurs récompenses, chacun selon son mérite.

Vers quatre heures, le plus haut représentant du Roi en notre province faisait son entrée, l'Harmonie joua le Salut "God save the King", puis sans interruption la foule entonna "O Canada".

Un morceau d'orchestre qui mérite les compliments du Très Honorable Président, une déclamation "O Mother, I love you so", par Clément Clément qui émeut l'assistance jusqu'aux larmes, la distribution des prix spéciaux, surtout du prix Fitzpatrick "aux élèves du cours classique qui ont conservé la première note excellence de classe dans les examens de juin", et nous sommes au moment des adieux des finissants. Au nom de ses confrères, Omer Lafortune prononce le discours suivant :

DISCOURS D'ADIEU.

Joliette et l'éducation.

Il est à notre gloire de constater en parcourant les pages de notre histoire, que nous, peuple canadien, réalisons peu à peu le rêve religieux et patriotique caressé par nos fondateurs, au berceau de notre race. Et cet idéal conçu par des cœurs remplis des feux de la religion chrétienne, en arrive à sa réalité par l'action bienfaisante de la divine Providence qui conduit les hommes à leur destinée sans parfois même qu'ils s'en doutent.

Ce qu'on appelle hasard de la vie n'est autre chose qu'intention chez Dieu, dirigeant tout vers la fin à laquelle nous devons tendre de toutes nos forces, fin qui pour nous doit se traduire par ces deux mots capables à eux seuls de transformer l'univers : "RELIGION et PATRIE".

Pour nous rendre compte de l'assistance divine auprès de nous, il suffit de jeter un regard sur l'histoire de l'Honorable Barthélemy Joliette; il fallait vraiment qu'il soit dirigé par la main du Créateur, ce rejeton de la France qui venait à travers les forêts vierges tapisser notre sol d'alors, jeter en cette terre féconde la semence qui devait produire une si magnifique moisson.

L'entière énumération des bienfaits que cet homme a prodigués à

notre ville, tant dans l'ordre matériel qu'intellectuel et moral, constitue la couronne la plus glorieuse dont un front puisse être orné. Des fleurs qui la composent, considérons ceux qui rappellent ce que l'Honorable Barthélemy Joliette a fait pour notre éducation, voyons Joliette et son collège, puis Joliette et les Clercs de St-Viateur.

Malgré une réelle prospérité matérielle, malgré l'activité qui régnait alors dans le petit village de l'Industrie, la future ville de Joliette, bien que ce petit peuple autour de son église comme un essaim d'abeilles autour de son rucher, vécu dans la piété et la foi la plus vive. M. Joliette n'était pas encore au comble de ses vœux. La religion avait son sanctuaire, mais non la science; et l'esprit éclairé du fondateur de cette ville savait que cette science est nécessaire au parfait développement du chrétien, qu'employée au bien, elle conduit plus sûrement les âmes à Dieu. En catholique convaincu, M. Joliette avait à cœur de faciliter à tous ceux que son influence pouvait atteindre l'acquisition de la félicité éternelle, mettant en pratique ce principe énoncé et suivi par Samuel de Champlain, à savoir : Que le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un royaume.

Alors en 1845, à côté de l'église paroissiale, les pionniers de l'Industrie virent s'élever un collège grâce aux dons généreux de M. Joliette joints aux fruits de leurs labeurs. Que de peines et de sacrifices en temps, en travail, en argent pour édifier cette maison où la science serait distribuée aux hommes du lendemain, mais pour une fin si noble l'établissement avait un but de foi, comme d'ailleurs chacune des œuvres de M. Joliette; il fallait donc que l'inauguration du nouveau collège empruntât à la religion quelques-unes de ses splendeurs.

La population d'alors prit occasion de cette fête toute familiale pour présenter au fondateur par l'intermédiaire de Mgr Prince, coadjuteur de Mgr Bourget, l'hommage de leurs respects, de leur affection et de leur reconnaissance. Et après bientôt un siècle, nous tous revenons par les fêtes auxquelles nous allons prendre part, dire et chanter à l'Honorable Barthélemy Joliette, notre propre gratitude.

Les âmes étaient prêtes, mais il fallait pour les porter des soldats réels, qui, par leur énergie, leur persévérance et leur foi puissent vaincre toute résistance. En attendant la communauté religieuse qu'il devait aller chercher en France, Mgr Bourget plaça dans le collège naissant trois séminaristes à la tête desquels se trouvait M. l'abbé Zéphirin Resnier, diacre. Puis à l'automne de 1847 la direction du collège fut confiée à trois religieux de la communauté des Clercs de St-Viateur encore à son berceau; les frères Champagneur, Fayard et Chrétien répondant à l'appel de l'évêque de Montréal qui tentait la France pour venir se dévouer et se consacrer généreusement à l'éducation de la jeunesse dans le collège naissant de l'Industrie. Et c'est à cette époque que commencent les relations intimes entre Joliette et les Clercs de St-Viateur. Désormais séparer la population de ces éducateurs, ce serait nier les liens si intimes qui existent entre une mère et son enfant. M. Joliette lui-même plus que tout autre citoyen s'est appliqué à assurer le succès des œuvres des Clercs de St-Viateur, à faciliter la tâche de ces apôtres. Après avoir payé tous les frais de voyage de ceux-ci il leur fournit

l'argent nécessaire à leur subsistance et à l'entretien de la maison, puis il leur fait cadeau du collège et du noviciat et d'un vaste terrain avoisinant; enfin jusqu'à sa mort il ne cesse d'accompagner ses encouragements de multiples générosités.

Les trois missionnaires éducateurs répondaient à ces largesses par un dévouement inlassable, ils se prodiguaient sans compter pour le bien de la jeunesse, tous leurs efforts et leurs prières tendaient vers un même but, assurer le succès du collège qu'on leur avait confié et augmenter dans la mesure du possible le bonheur et la prospérité de la ville naissante.

On comprend sans peine l'énorme tâche qui leur incombait, tout était à créer et l'on manquait d'ouvriers. Mais la divine Providence n'abandonne pas une œuvre si bien commencée, et aux sept novices qui formèrent le premier groupe du noviciat ouvert le 31 juillet 1847, vinrent se joindre deux nouvelles recrues, les Pères Thibodier et Lahaie venant des Etats-Unis où le Très R. P. Querbes les avait envoyés quelques années auparavant.

Les ouvriers nécessaires au développement de la vigne du Seigneur étaient donc réunis et dès lors le succès commença à couronner leurs efforts. Depuis ces premières étapes de la fondation, bien des générations d'élèves se sont succédé; elles ont vu grandir l'œuvre commencée par l'Honorable Barthélemy Joliette sous la direction d'hommes qui ont rivalisé d'ardeur et de sainteté avec les fondateurs, poursuivant toujours le même but "le gloire de Dieu et le salut des âmes", par les mêmes moyens, "la prière et l'enseignement".

En rappelant ainsi la mémoire de ceux qui se sont consacrés à l'éducation de la jeunesse dans cette maison, que de grandes figures je pourrais faire revivre devant vous; au nombre des ouvriers de la première heure, nous pouvons citer le Révérend Père Lajoie, qui a terminé sa glorieuse carrière comme supérieur général de la communauté; à nous les jeunes, les anciens ont parlé avec un merveilleux enthousiasme de la bonté et de la sainteté du R. Père Beaudry. Ils nous ont encore parlé avec les plus grands éloges du R. Père Charlebois, maintenant supérieur Provincial à Montréal qui, comme professeur et préfet des études, a dépensé ici dix années de sa vie féconde d'éducateur, et nous-mêmes avons pu constater combien ces éloges étaient mérités, lorsque durant ses visites canoniques, il nous donne ces conseils éclairés et si pratiques qui manifestent chez lui une charité d'apôtre, une large érudition et une haute culture intellectuelle.

A la suite de nos professeurs actuels, nous avons vécu sous la direction sage et paternelle des Révérends Pères Roberge et Morin, dont le premier est aujourd'hui à la tête de la communauté en Belgique et dont le second est maintenant doyen de la faculté des sciences à l'Université de Montréal. Et tous anciens élèves et élèves actuels nous sommes les heureux témoins du travail, du zèle et des sacrifices de notre vénéré supérieur actuel à l'exemple de l'Honorable Barthélemy Joliette, coordonne tous ses efforts pour faire et plus beau et plus grand et rendre plus glorieux si possible notre bien-aimé Séminaire.

Peuple de Joliette, toi qui as pu jouir en si grande abondance des faveurs que t'apportaient les fils de St-Viateur, toi qui as pu voir se réaliser cette pensée de Napoléon Bonaparte, à savoir que "l'instituteur est un faiseur de rois" c'est-à-dire qu'il façonne ceux qui gouvernent les nations, toi qui as grandi sous la

DONNE LA SANTE ET LA VIGUEUR AUX FEMMES

C'est ce que dit Mme MacPherson du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Brantford, Ont.—"J'étais toujours fatiguée et le moindre surmenage m'épuisait pour une journée ou deux. J'avais une douleur lourde sur le dessus de la tête, une douleur dans la nuque, et lorsque je me penchais, je ne pouvais me relever sans aide, à cause de la douleur au dos. Je ne dormais pas bien et j'étais nerveuse au moindre bruit. Je tiens maison, mais tellement épuisée que je ne pouvais balayer ni laver la vaisselle, sans me coucher ensuite. Un jour me racontant que le Composé Végétal avait fait pour elle, et je commençai à en prendre. Je me sentais déjà plus forte dès la première bouteille, et je suis devenue capable de laver la vaisselle et balayer sans être obligée de me coucher. Je redevins plus tard régulière dans mes menstruations. J'ai pris dix bouteilles en tout, et je suis maintenant mieux en général. Votre remède est sans égal pour redonner la santé aux femmes."—Mme James H. MacPherson, 309 Greenwich St., Brantford, Ont.

Si vous souffrez de déplacement, irrégularités, maux de dos, ou toute autre forme de faiblesse féminine, écrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont., pour avoir le Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies particulières de la Femme".

tutelle bienfaisante de ces vénérés religieux, rends hommage et reconnaissance par tous les moyens possibles à ceux-ci puisque tu leur dois ta grandeur et ta distinction, rapporte à la lumière intellectuelle et morale que le Séminaire répand sur toi depuis près d'un siècle ta prospérité et le bonheur de tes familles.

Et nous que l'Alma Mater placera demain au nombre de ses aînés, quel tribut de reconnaissance et quelle profonde gratitude ne devons nous pas à nos supérieurs et à nos maîtres ces éveilleurs d'aurore dans l'âme de la jeunesse confiée à leurs soins vigilants. Cette reconnaissance, elle doit être sans borne, semblable à celle que nous devons à nos parents et à nos bienfaiteurs qui, par leur amour et leur générosité, ont permis à l'Alma Mater de nous léguer sa foi, son esprit et son cœur.

Nous ne saurions oublier, Excellence, qu'il est aussi de notre devoir de saluer en vous le plus haut représentant de notre Auguste Souverain dans cette province et je me sens très honoré de vous offrir à ce titre, les hommages les plus sincères et les plus respectueux des directeurs, professeurs et élèves de cette maison, d'un seul cœur nous vous remercions de l'honneur que votre visite procure à notre Alma Mater, et votre présence à cette distribution de prix tout en rehaussant l'éclat de cette fête, ajoute une grande valeur aux récompenses de ceux qui ont été couronnés et montre bien l'appréciation que vous faites de l'importance des études classiques. Et spécialement pour nous, élèves finissants de ce Séminaire, en ce moment où nous allons dire adieu à tout ce qui a charmé notre jeunesse d'étudiants pour entrer bientôt dans les grandes responsabilités de la vie publique, au service de l'Eglise ou de l'Etat, nous aimons à nous rappeler Excellence, que vous-même, élève de nos collèges classiques, vous êtes pour nous un grand modèle à imiter. En effet, votre intelligence rapide et pénétrante, votre cœur sensible et généreux vous ont toujours fait aimer ce qui est beau et vrai, ce qui est noble et grand, avocat, député, ministre, juge, gouverneur, partout vous avez montré un respectueux attachement à la foi de nos pères et un culte enthousiaste de la patrie canadienne. Il ne nous est pas donné, Excellence d'aspirer à un rang aussi élevé que le vôtre dans la hiérarchie sociale, mais nous voulons néanmoins dans notre humble sphère d'action, marcher sur le chemin de l'honneur qu'en vrai gentil-homme et en parfait chrétien vous nous avez tracé si brillamment durant votre carrière.

Après avoir goûté sous ce nouveau toit paternel du Séminaire, des jours paisibles dans la solitude et la joie, nous allons être lancés sur cette scène immense qui ne nous apparaît encore qu'à travers le prisme trompeur des illusions de la jeunesse, et c'est sur ce nouveau champ d'action qu'il faudra nous aguerir aux âpres combats de la vie. Au milieu des lutes et des épreuves, lorsque une heure de calme nous sera donnée, nous aimerons assurément comme nos aînés, à nous rappeler l'Alma Mater, cette retraite chérie qui abrita notre enfance. Nous reverrons dans notre imagination ces murs qui furent témoins de notre jeune âge et nous protégeront contre les atteintes funestes de la séduction, cette cours où nous primes nos joyeux ébats,

où pour nous servir d'un mot de La-martine :

"Notre oeil trouve un ami dans tout cet horizon."

"Chaque arbre a son histoire, chaque pierre un nom."

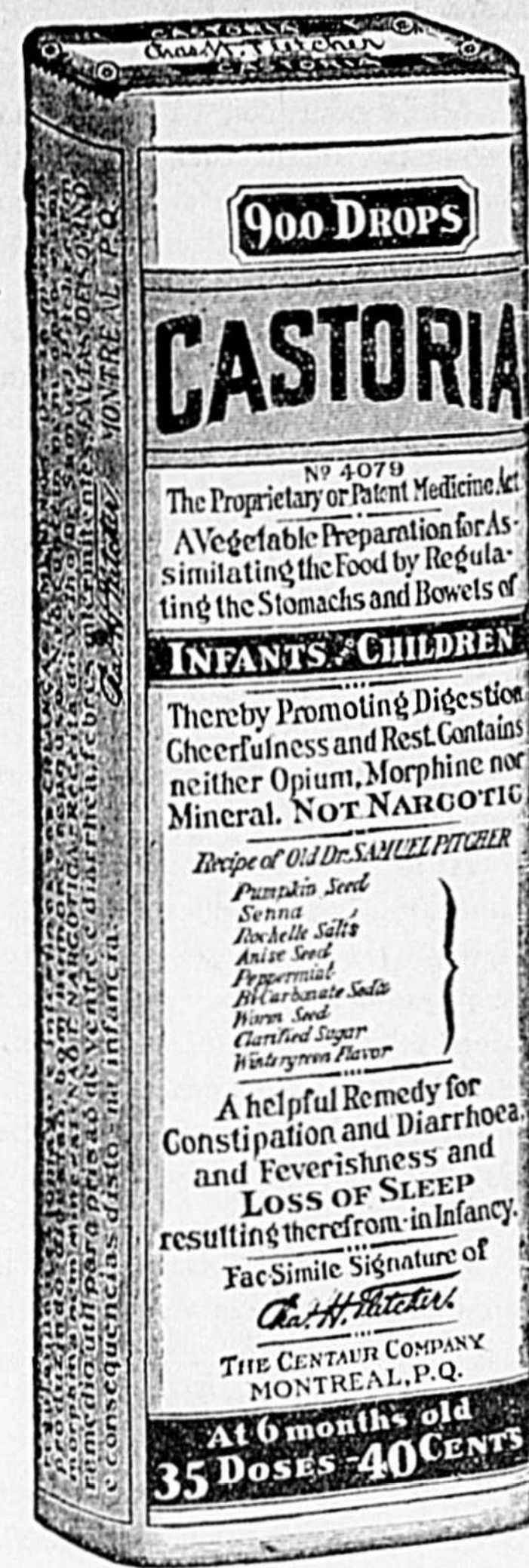
Ces salles peuplées de mille reminiscences joyeuses, ces sanctuaires classiques du travail où nos âmes formées à la science et à la vertu, s'épanouissent sous la douce égide de la religion. Et tous ces souvenirs du temps passé sauront retremper notre caractère, fortifier nos énergies et nous rappeler qu'il faut, à quelque prix que ce soit, suivre le chemin du devoir et de l'honneur. la route qui sillonne à travers les hautes régions où se plaît à vivre le chrétien convaincu de sa dignité, suivant les mots de notre devise : NON DESERO ALTA.

Et dans cette perspective des combats à livrer, d'une voie à suivre peut-être semée d'épines, nous quittons ce port heureux et paisible n'ayant plus comme dernier refrain de nos cœurs attristés qu'à prononcer ce mot solennel : ADIEU.

Adieu, Révérend Père Supérieur et vénérés professeurs sous la conduite desquels nous avons été l'objet d'un zèle et d'une sollicitude que le sacrifice et le dévouement inspiraient et qui méritent bien plus que l'humble tribut de notre reconnaissance.

Adieu, estimés condisciples, quittés avec le plus vif regret. Dans les années que vous avez encore à passer au Séminaire, travaillez à faire belle la gerbe de souvenirs que vous apporterez de votre temps d'étude, jouissez en paix de votre bonheur car trop tôt hélas pour vous aussi sonnera l'heure des adieux.

Je ne puis terminer, Monseigneur, sans vous remercier spécialement de votre paternelle bonté à notre égard. Durant tout notre cours d'étude, vous avez voulu prendre part à nos joies et applaudir à nos succès; vos sages conseils et vos judicieux encouragements ont toujours été d'un précieux secours dans l'accomplissement de notre labeur quotidien. Aussi comme marque de reconnaissance, nous vous promettons de répondre généreusement aux appels que vous nous avez faits si fréquemment de pratiquer la vertu et d'être fidèles à tous nos devoirs. Et afin de rendre cette résolution plus ferme, veuillez, Monseigneur, vous joignant à votre bien-aimé frère dont nous saluons avec joie la présence au mi-



Copie exacte de l'enveloppe

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants. Les Mères Savent Que le Véritable Castoria

Porte Toujours la Signature de

de

En Usage Depuis Au

Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

lieu de nous, veuillez lever votre cœur et votre main vers le ciel pour en faire descendre d'abondantes bénédictions sur nous tous, à la veille de notre entrée en vacances.

Suite à la dernière page.

—Lisez et faites lire "L'Action Populaire", si vous voulez être bien renseigné.

ROBOL

(Tablettes)

Nettoient l'intestin paresseux et combattent la

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie.—25c. la boîte.

Cie Chimique Franco-Américaine, Limitée Montréal.

LES PRODUITS

CRESOBENE

Balsamiques — Antiseptiques — Germicides

Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.

SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.

Envoyés par la poste.

DE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, M

OFFRANDES POUR LE CONGRES EUCHARISTIQUE PROVINCIAL DE QUEBEC

BULLETIN D'ENVOI

LE R. P. PELLETIER, S. S. S. PAROISSE DU S. SACREMENT, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC

bon de poste
Ci-inclus mandat de poste de \$.....
chèque

[SECTION Z.]

Je veux avoir contribué à la glorification que vous préparez à Jésus-Hostie, roi du monde et des cœurs.

adresse

date

signature

N.B.—On accusera réception de toute somme d'au moins cinquante sous.

LES PILULES MORO

POUR LES HOMMES

Ont guéri M. Alphonse Bédard, de Montréal



M. A. BEDARD
519, rue Montcalm, Montréal.

L'homme doit prendre un soin jaloux de sa santé. Il doit veiller constamment à se maintenir bien portant et toujours de plus en plus vigoureux. L'homme épuisé et sans force aura toujours une existence pénible, il aura peu de succès et il en souffrira moralement.

Hommes faibles, hommes malades, ayez recours aux Pilules Moro qui procurent force et santé en peu de temps. Des hommes de tous les âges et de toutes les conditions nous disent les bons résultats qu'ils ont obtenus de ce remède.

J'avais depuis longtemps des maux de tête et de reins et malgré les remèdes que je prenais, je souffrais toujours et mes forces diminuaient continuellement. Je travaillais assiduellement, mais avec difficulté. Sur les conseils d'un vieil oncle qui avait obtenu beaucoup de bien de l'emploi des Pilules Moro, j'ai décidé de faire l'essai de ce remède, et, comme lui, j'ai obtenu ma guérison. M. Alphonse Bédard, 519, rue Montcalm, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte. COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

VICTROLAS et records VICTOR

KODAKS et pellicules EASTMAN

LAIT MALTE HORLICK

Petite.....45
Grande.....89
3 grandes.....2.50
5 livres.....3.25

SAL HEPATICA

Petite.....35
Moyenne.....69
Grande.....1.39
3 grandes.....4.00

Lotion Piver, Trefle Incarnat, etc... 1.39... 3 pour... 4.00
Alcool solide Sternau......15... 2 pour... .25
Tablettes Rival......65... 3 pour... 1.85
Fandorine, bouteille de 100.....1.65... 3 pour... 4.65

OSCAR LANDRY, PHARMACIEN

AGENCE "LA VOIX DE SON MAITRE".

51, RUE NOTRE-DAME, TEL. 228 et 482

JOLIETTE.

AU SÉMINAIRE

Suite de la page 5.

Le Père Supérieur ne peut parler, l'émotion est visible et communicative ; il se contente de féliciter les finissants qui ont pris la résolution de marcher sur les traces du beau modèle que leur offre la vie de Sir Charles Fitzpatrick. Il rappelle que pour monter il faut prier, pour monter haut, il faut prier beaucoup, pour monter très haut, il faut toujours prier et ne jamais cesser. Son Honneur répondit :

Monseigneur,
Monsieur le Supérieur,
Messieurs les Professeurs,
Mes chers enfants.

Rien ne pouvait m'être plus agréable que d'assister aujourd'hui, dans votre beau collège, à cette séance de fin d'année. Cette petite fête intime est bien ce que vous pouvez imaginer de plus attrayant, comme prélude aux splendides fêtes par lesquelles Joliette célébrera, tantôt, le premier anniversaire séculaire de sa naissance.

Je vous remercie, Monsieur le Supérieur, du plaisir que vous m'avez fait en m'invitant si gracieusement à descendre chez vous et à passer quelque temps au milieu des professeurs dévoués de cette maison et de ses jeunes élèves.

Mais au plaisir que vous me procurez ainsi voilà que vous ajoutez encore par votre accueil si aimable. Et je me demande si je pourrai trouver des mots capables de vous exprimer ma vive gratitude et vous dire toute l'admiration que provoque en moi l'aspect de vos œuvres, en cette maison.

Dans les jours difficiles que nous vivons, où la société a de la peine à se rétablir dans la solidité de la paix, où trop de classes, (moins chez nous qu'ailleurs, heureusement) se laissent prendre et guider par des idées captieuses et fausses, il fait bon contempler un spectacle comme celui que vous nous offrez.

Ici règne une harmonie parfaite ; ici apparaît l'exemple du dévouement le plus complet, du désintéressement absolu et créateur de bonne entente, de l'activité sans trêve, en un mot de toutes les belles et grandes vertus qu'est venu pratiquer à "l'Industrie", votre noble fondateur et qui n'ont cessé, depuis, de briller dans les généreux Clercs de Saint-Viateur.

Vous avez bien voulu me dire que c'est à titre d'admirateur de nos maisons religieuses et d'éducation que vous vouliez me faire l'honneur de cette réception charmante. Oh, que j'ai de plaisir à l'accepter. Car y a-t-il un homme qui ne puisse comprendre le prix inestimable de nos institutions religieuses, qui ne se rende pas compte des services inappréciables qu'elles rendent à notre peuple et des bénédictions dont nous leur sommes redevables ?

Vous êtes vraiment des privilégiés, mes chers enfants, qui passez dans cette maison les années de votre jeunesse, cultivant sous d'habiles maîtres vos esprits et vos cœurs. Vous suivez ici, à une source abondante et pure ; votre esprit se nourrit d'enseignements solides et fortifiants. Et l'un des facteurs premiers de ce privilège qui est le vôtre, quel est-il ? Vous ne l'oubliez pas, c'est l'héroïsme de ce grand patriote qui, avide de sacrifices, quitte en 1823 sa douce demeure de l'Assomption et vient fonder ici le village de "l'Industrie" et cette maison d'éducation de tout premier ordre.

Vous avez comme maîtres, je devrais dire comme pères, ces dévoués Clercs de Saint-Viateur qui tâchent à orner vos jeunes intelligences, guident vos cœurs et les font monter vers l'idéal de plus en plus beau, toujours plus élevé.

Rien dans votre formation n'est négligé ; ni la discipline, ni les exercices physiques, ni la religion, ni l'instruction. Vos éducateurs savent que l'absence même d'un de ces éléments de toute bonne formation serait déplorable.

C'est pourquoi vos maîtres ne veillent pas seulement à développer en vous les nobles facultés que le bon Dieu vous a données ; ils vous donnent aussi toutes les occasions de fortifier votre volonté par la pratique aimée d'une discipline, sage et constante ; ils ont le souci de favoriser un vigoureux développement de vos forces physiques, et, en imitateurs fidèles de leur saint fondateur, ils imprègnent votre cœur et votre âme des principes religieux, sans lesquels tout le reste n'est rien, ou plutôt n'est qu'aberration, vanité, et triomphe souvant puissance dangereuse.

Voilà pourquoi, à la formation religieuse, intellectuelle et physique, vos maîtres ont le devoir d'ajouter pour la trempe de vos caractères, l'usage d'une sage discipline.

C'est de la discipline que Monseigneur Dupanloup parlait quand il disait qu'elle est "la protectrice de la piété, la foi des enfants, la gardienne des mœurs, la garantie de fortes études, l'inspiratrice du bon esprit, la conservatrice de la docilité, du respect et de l'affection."

"La discipline paraît quelquefois, pour l'éducation, une écorce un peu âpre, mais c'est elle qui conserve, qui élève, fortifie tout."

Ayez donc toujours en grande estime l'éducation disciplinaire et religieuse, la formation intellectuelle et physique. Vous vous préparerez ainsi pleinement aux tâches futures et votre pays trouvera plus tard, en vous, des hommes égaux aux labeurs qui les attendent et qui exigent des caractères virils.

Au moment de vous quitter, laissez-moi vous donner un dernier conseil : celui de vous nourrir de l'exemple héroïque de Barthélémy Joliette et de vos ancêtres.

Connaissez les beaux modèles qui ont vécu nombreux dans ce pays pourtant encore neuf. Rien ne sera plus propre à affermir vos courages, quand vous aurez quitté ce toit tutélaire, que le rappel fréquent à vos mémoires des gloires qui resplendent tout le long des annales du Canada, surtout de celles de l'origine qui brillent d'un éclat plus vif, comme ces étoiles qui scintillent au fond des cieux. Quand on a une pareille histoire, il ne faut point défaillir, mais il faut savoir souvent la méditer.

Pour moi, je puis vous assurer que je garderai un souvenir durable de votre accueil si gracieux pour lequel je vous prie encore une fois de recevoir mes plus sincères remerciements.

Mgr l'évêque termina la séance par une brève allocution : "Vous serez toujours heureux, mes enfants si vous êtes pieusement fidèles à l'honneur dont votre Supérieur et vos maîtres ont voulu vous inspirer le culte et la dévotion."

Après le souper, Son Honneur accompagné de Nos Seigneurs les évêques, de Nos Seigneurs Pelletier et Dugas, de M. le Juge Tellier et de quelques prêtres, fit une promenade dans la cour. A huit heures et demie, l'harmonie du Séminaire à la tête d'une centaine de nos cadets, escortant les premières voitures qui portaient invités et dignitaires suivit la marche vers le monument Joliette.

Jeudi matin 21.—Son Honneur donna à toute la communauté une leçon pratique inoubliable. Sir Charles devait assister et assista en effet à la grande messe de neuf heures. Il n'en entendit pas moins la messe de communauté à sept heures et communia. Quel exemple magnifique, d'autant plus beau et plus impressionnant qu'il faut hélas ! souvent regretter que plus on s'élève dans l'échelle sociale plus on semble s'éloigner de Dieu dans l'humilité de ses Sacraments.

Vers midi, Son Honneur repartit pour Québec après avoir fait le bilan parmi nous. Qu'il lui plaise d'agréer l'hommage de notre profonde gratitude, et qu'il nous permette de publier la lettre qu'il a adressé au Père Supérieur, elle intéresse toute la ville et la région, non moins que le Séminaire.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, le 22 juin, 1923.
Le Révérend Père Latour, C. S. V., Supérieur au Séminaire, Joliette, Québec.
Mon cher Père Latour,

Je suis revenu à Québec enchanté de mon bref séjour chez vous. Et je ne puis me priver du plaisir de venir vous redire combien j'ai été impressionné par la beauté de vos fêtes et l'esprit d'union qui règne sur la bonne population de Joliette.

L'hospitalité si cordiale que vous m'avez donnée au séminaire m'est un autre sujet de gratitude et je vous prie d'en recevoir ici l'expression bien sincère, avec l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

(Signé) F. FITZPATRICK.

—Monsieur le notaire Romulus Joly a transporté son étude au No 16 rue St-Paul, depuis le 1er mai.

En Ville

—Voici le nom des prédicateurs des retraites fermées pour jeunes filles, chez les Soeurs de l'Immaculée Conception.

9-13 juillet, directeur le R. P. Joseph-P. Desjardins.
13-17 juillet, directeur : le R. P. Ernest Roby.
17-21 juillet, directeur : le R. P. Donat Gariépy.

—A l'avenir mes bureaux seront situés au No 6 rue Notre-Dame à l'ancienne place d'affaires de M. Fitzpatrick, épicière. Venez me consulter pour tout achat ou ventes de propriétés. Je suis en mesure de vous donner des renseignements très précieux, et vous épargner beaucoup de temps et d'argent. Croyez-moi, A. A. BOUCHER, Courtier en immeubles et assurances.

Tél. Bell 354 J. 3mai j.n.o.

—AUTOMOBILE A VENDRE : Un auto "Ford", modèle 1920, en bon ordre, venant d'être remis à neuf, à vendre. Prix : \$225.00. S'adresser à Romulus Joly, No 16 rue St-Paul. 21j2fs

—On demande immédiatement un vendeur fiable pour ce district. Bon salaire. Matériel gratuit. En représentant une grosse compagnie bien en vue, nos agents ont tous les avantages voulus. Pour savoir les conditions, écrivez à Pelham Nursery Co.

Toronto Ont.
600 acres. Catalogue envoyé sur demande.

—Mlle Marie Brousseau, fille de M. Francis Brousseau, de la rue St-Louis, vient d'obtenir, avec mention honorable, son diplôme de piano pour classe Junior du Dominion College of Music. Mlle Brousseau, qui n'a que neuf ans, est l'élève de Mlle Elodie Paquet de Ste-Elisabeth.

—M. Nazaire Martel, est heureux d'informer le public qu'il vient de faire l'acquisition du bureau d'affaires de M. J. P. Forest, courtier de Joliette. Il continuera ses affaires à son bureau régulier, au No 6 rue Manseau, Joliette. Une visite est sollicitée.

—Mlle Pauline et Yvette Jutras, de Montréal ont passé quelques jours à Joliette la semaine dernière, les hôtes de leur tante, Mme Dr Gaston Blondin.

—Pourquoi chercher ailleurs ? Quand vous avez ici des placements de tout premier ordre sur propriété, vous rapportant 10, 12, 15 et même jusqu'à 20% pour notre argent.

Pour plus amples informations, demandez à A. A. BOUCHER. Tél. 354 j. 6 N.-D.-Joliette

—Samedi soir, M. le Dr Gaston Blondin, dentiste, perdit le contrôle de son automobile qui s'arrêta sur la maison faisant l'angle nord-ouest des rues Fabre et St-Charles Borromée. Les six occupants de la machine furent tous plus ou moins blessés. Celles qui le furent le plus sont Mlle Pauline et Yvette Jutras, de Montréal, nièces de M. le Dr Blondin. La machine et la maison ont subi de graves dommages.

—Servante demandée pour ouvrage générale. Bon salaire, bon chez-soi. S'adresser au No 130 Notre-Dame, 19av. j.n.o.

—CIGARIERS : On demande 50 rouleurs et bûcheuses ainsi que 25 cigariers. S'adresser à Forest Limitée, L'Epiphanie, Qué. 21j jno

—Cette semaine, nous avons eu la visite à notre bureau de M. le Dr Luc Gaillardet, de Black River Falls, Wisconsin. Ancien citoyen de Joliette, M. le Docteur s'est empressé de venir assister aux fêtes du Centenaire, en même temps qu'à la graduation de sa nièce, Mlle Jeanne Coderre. M. le Dr Gaillardet est l'hôte de sa soeur, Mme veuve Coderre.

—Demande à acheter : Une buanderie, bon centre ; Une boulangerie de pas moins de 1000 pains par semaine ; un aqueduc rapportant bon rendement ; un hôtel à échanger pour buanderie ou commerce quelconque : S'adresser à A. A. Boucher, 6 Notre-Dame, Joliette.

24 mai j.n.o.

—M. J. H. Philibert, secrétaire-trésorier de la Librairie et Papeterie Joliette, remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné quelque sympathie à l'occasion de la mort de sa soeur, Mlle Madeleine Philibert.

—Lundi, les pompiers étaient appelés chez M. S. Desrochers, rue Archambault. Le feu n'a pas eu le temps de se propager hors de la chambre où il a pris. Les dommages s'élèvent à une centaine de dollars.

—AVIS AUX CULTIVATEURS. Voyez-moi pour la vente de vos terres. Je vous promets un acheteur beaucoup plus vite que d'être laissé à votre propre initiative. Soyez-en certains.

A. A. BOUCHER, Courtier en immeubles et assurances. No 6 Rue Notre-Dame. Tél. Bell 354 J.

—A présent que nous sommes entrés en vacances, plusieurs de nos concitoyens nous quittent pour des excursions à nos beaux lacs des Laurentides.

—Faute d'espace, nous remettons à la semaine prochaine, le rapport de la distribution des prix à l'Académie St-Viateur.

—Mercredi, jeudi et vendredi de cette semaine, plus de cent cinquante jeunes filles subiront à notre Ecole Normale leurs examens pour obtention de brevets. De ce nombre, 27 sont inscrits au cours académique, 56 au modèle et 76 à l'élémentaire.

—La semaine dernière a eu lieu dans toutes nos maisons d'éducation de la ville, la distribution solennelle des prix. Notre jeunesse est en liesse.

Vive les vacances !

—On demande une servante. Bon salaire. Emploi immédiat. S'adresser à 98 rue Manseau. 5av. j.n.o.

—Durant les vacances, des vues animées en plein air seront données de temps à autre dans la cour de l'Ecole St-Pierre, au profit de l'église de la paroisse.

Des circulaires distribuées le jour même annonceront la représentation. La musique sera fournie par l'Harmonie de Joliette.—Des rafraichissements seront servis sur le terrain.

Les citoyens de la paroisse de la cathédrale comme ceux de St-Pierre sont cordialement conviés à ces réjouissances.

Tout en faisant oeuvre de charité vous passerez une agréable veillée. L'admission est de 15 sous ou 2 billets pour 25 sous.

—Plein de succès. "J'ai eu beaucoup de succès en prenant le Novoro du Dr Pierre, écrit M. J. Monhart, de Hollister, Calif. "Je souffrais de ce qui semblait être l'appendicite, mais par l'emploi de ce remède, je fus capable d'éviter une opération." Ce remède herbacé de confiance, pris à temps, protège contre bien des maux dangereux. On ne peut l'obtenir chez les pharmaciens. Ecrivez : Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés exempts de droits au Canada.

—Mercredi, les pompiers ont été appelés rue Manseau pour un commencement d'incendie. Un poêle à essence, mal contrôlé, a mis le feu. Les dommages se chiffrent à environ cent dollars.

Dimanche dernier, les Chevaliers de Colomb ont fait leur pèlerinage à la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. La messe a été dite à 11 heures par M. le chanoine Désy et le R. P. Corbeil, C. S. V., a prononcé le sermon de circonstance. Les orphelins de la maison ont fait les frais du chant. On remarquait au choeur M. l'abbé Cuthbert Fafard, professeur au Séminaire et aumônier des Chevaliers de Colomb.

Dans l'après-midi et la soirée ont eu lieu les cérémonies de l'initiation. Soixante-dix nouveaux membres y ont pris part et presque tous les membres de Joliette, au nombre de sept à huit cents, étaient présents.

—Dimanche dernier, à l'église St-Pierre, il y eut sermon à toutes les messes par M. l'abbé Gustave Racette, de la mission de St-Guil-laume.

M. l'abbé, de par l'autorisation de Sa Grandeur Mgr Forbes, rend visite à toutes les paroisses du diocèse et tend la main aux citoyens afin de recueillir des aumônes qui lui permettront sous peu d'élever un temple à Dieu dans sa mission.

Très intéressant dans son entretien, M. l'abbé Racette nous a parlé de colonisation et a fait un appel chaleureux à tous ceux qui désirent le retour à la terre.

—Remerciements à St-Joseph pour succès obtenu dans une cause désespérée. 7juin 4fs.

—Mercredi, le 4 juillet, sera béni en la chapelle privée de l'Evêché, par sa Grandeur Mgr Forbes, le mariage de Mlle Juliette Chartier, à M. Alexandre Caron. Pas de faire part.

—Filles d'expérience demandées pour travailler sur machines à coudre. Bons salaires payés. S'adresser J. Elkin, Co.

—M. le Docteur L. A. Masse, de St-Thomas de Joliette, est à faire construire sur la rue Manseau, entre St-Barthélemy et Ste-Angélique, une bâtisse à logements très considérable.

Les travaux sont poussés avec activité.

—On demande une servante sachant faire la cuisine. Bon salaire. S'adresser à 44 St-Charles-Borromée, Joliette.

Les Chemins de Fer Nationaux

SERVICE DE TRAINS ENTRE MONTREAL ET TORONTO.

Le Canadien National a maintenant des trains qui quittent Montréal tous les jours de la gare Bonaventure pour Toronto, dans l'ordre suivant : Train du jour, "L'International limité", laisse Montréal à 10 heures a. m. heure solaire ou 11 heures a. m. heure de l'épargne de la lumière. Les trains de nuit laissent Montréal à 7.30, 9.30 et 11.00 p. m. heure solaire ou 8.30, 10.30 et 12.00, heure changée.

Le service de retour est aussi convenable. L'équipement de tous ces trains est du type le plus moderne et les locomotives qui les trainent sont les plus grosses du Canada.

Pour plus amples informations, réserves, etc., s'adresser à tout agent des chemins de fer nationaux ou au bureau des Billets pour Montréal, 230 rue St-Jacques, Tél. Main 3620.

Première défaite du club "Joliette"

Après une partie sensationnelle durant les fêtes du Centenaire (Joliette y a battu l'El Pietro de la Ligue fédérale par 7 à 6), Joliette a subi dimanche une humiliante défaite aux mains du Syndicat St-Henri. Le résultat a été de 8 à 4.

Le Syndicat St-Henri est certainement l'un des clubs les mieux équipés de la Ligue, avec Rose comme lanceur. La victoire du St-Henri s'explique par la force de son équipe, par l'endurance et l'habileté de son lanceur. Le point faible du Joliette était à son troisième but.

La direction du club Joliette espère qu'avec le stimulant qu'elle a donné à Green en l'obligeant à s'entraîner régulièrement deux fois par semaine, ce lanceur pourra fournir un meilleur rendement dès le début de la partie.

Malgré la défaite du Joliette, il ne faut pas oublier que la situation a été sauvagée pendant toute la partie par Pelletier et Papineau qui ont su faire un si beau travail jusqu'à la fin.

Voici le résultat, par manches, de ces deux parties : El Pietro : . . . 311 000 010—6 Joliette : . . . 000 004 003—7

S. St-Henri : . . . 102 000 032—8 Joliette : . . . 010 030 000—4

N. B. Jeudi, M. Beaubien, de la Brasserie Frontenac, avait offert une superbe coupe au vainqueur. Elle appartient maintenant au club Joliette.

Dimanche, Thorne, du Syndicat St-Henri, a gagné l'habit offert par M. J. A. Riopel, marchand, au premier joueur qui frapperait un tour de circuit.

Dimanche prochain, nous aurons la visite du Pointe St-Charles.

RETRAITE FERME A LA VILLA ST-MARTIN POUR LES JUGES ET LES AVOCATS.

Cette retraite commencera le vendredi, 29 juin, à huit heures du soir. Le R. P. Ruhlmann, S. J., en sera le prédicateur. L'on est prié instamment de s'inscrire sans retard chez l'organisateur, M. Chs Champoux, avocat, 11 Place d'Armes, tél. Main 2823, ou bien chez le R. P. Georges Lebel, S. J., Villa St-Martin, Abord-à-Plouffe, tél. Cartier-ville 18.

Sermon de Mgr Piette à la messe du Centenaire

Nous regrettons de ne pouvoir publier textuellement le sermon de Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal. En voici cependant les grandes lignes : —

"Seigneur, vous m'avez donné cinq talents, les voici avec cinq autres que j'ai gagnés". Hier soir, avoue le prédicateur, j'ai été frappé par le discours de M. de Lanaudière, parce qu'il ne craint pas de reconnaître, dans l'oeuvre de son illustre parent, l'intervention divine. C'est ce que lui-même pense, car la fondation et le développement rapide de Joliette ne peuvent s'expliquer sans intervention divine. "Digitus Dei hic erat". Pour accomplir cette oeuvre, Dieu avait besoin d'un homme et c'est pour rendre hommage à l'homme qui a librement offert sa coopération que nous sommes réunis aujourd'hui.

Longtemps avant Barthélemy Joliette, Dieu avait ses vues sur l'enlèvement qui devait occuper notre ville. Il voyait d'avance tout ce qui lui viendrait de cette ville où son règne serait établi. Il prévoyait le culte des Pères Lajoie et Baudry pour son Sacré-Coeur. Il regardait cette terre comme un beau royaume de son Eglise et il avait dès lors une grande tendresse pour ceux qu'il désirait ici.

Devant l'exécution de cet admirable dessein, Dieu était arrêté par la loi qu'il s'est fixé lui-même : il lui fallait la coopération libre et volontaire d'un être humain. Même pour la création des âmes, Dieu a besoin du concours de l'homme. De même que pour la Rédemption il s'est servi de Marie, de même il veut dépendre de l'homme pour fonder Joliette. Pour notre bonheur le plan divin s'est réalisé. Un homme a surgi pour prendre soin des tendresses divines et donner ainsi sa coopération. A notre ville Dieu donne son âme et Joliette son corps.

Dieu confia la préparation de Barthélemy Joliette d'abord à une sainte femme, sa mère, puis à son oncle, le notaire Faribault. Pour l'attacher davantage à sa patrie, il lui fit voir le feu de deux campagnes

militaires ; pour lui procurer l'influence politique, il le fit instruire de la loi et lui fournit les moyens de devenir député.

Etant homme, Barthélemy Joliette avait besoin d'une femme pour l'aider, l'encourager et l'aimer. Dieu la lui donne par un heureux mariage qui lui apporte en même temps la terre dont il devint roi.

Physiquement prêt, Dieu lui révélera comme à Saul ce qu'il faut souffrir pour devenir digne d'être le coopérateur de son Dieu. Comme autrefois Abraham. Il lui demanda de graver la montagne du sacrifice. De lui aussi il exigea l'immolation de son fils. Il lui fallait subir cette épreuve avant de mettre sa main dans celle du Créateur. Un fils était né à Barthélemy Joliette en 1814. Dieu le rappelle à lui, six ans plus tard. On rapporte qu'alors il s'écria comme Job : c'est Dieu qui me l'avait donné, c'est Lui qui me l'enlève : Que son saint nom soit béni !

Dieu a trouvé son coopérateur. Il l'a purifié au feu du sacrifice. Il des Pères Lajoie et Baudry pour l'a déchargé de la plus noble des chaînes : la paternité naturelle. En échange Il l'investit de la fraternité d'un peuple. L'union de Dieu et de Barthélemy Joliette se concrétisa dans son amitié avec Mgr Bourget.

A la mort de Joliette, le saint évêque qui laissa parler son cœur : "Je l'ai aimé, dit-il, ce héros miséricordieux et clément ; mes larmes et mes prières ne cesseront pas jusqu'à ce que Dieu lui accorde de rentrer dans la véritable patrie. L'influence de cette amitié explique les vertus de Barthélemy Joliette.

Joliette a donné non seulement sa vie, mais aussi ses richesses à son oeuvre et à ses collaborateurs dans la charité. Il s'est occupé du progrès matériel de sa ville et il s'est préoccupé de son avenir intellectuel, moral et spirituel.

Aujourd'hui, conclut l'orateur, Joliette et son épouse doivent vous demander, Monseigneur, d'offrir à Dieu les chants d'amour et de reconnaissance que je vous demande au nom de cette assemblée.

ETAT CIVIL

NAISSANCES.

PIETTE.—Le 22, Joseph - Alphonse - Gilles, fils de Edmond Piette, médecin, et de Emilienne Beaulieu.

Parrain et marraine : M. Alphonse Piette, curé, et Philomène Ferland.

DURAND.—Le 23, Marie-Jacqueline-Madeleine, fille de Lucien Durand, menuisier, et de Juliette Charbonneau.

Parrain et marraine : M. Moise Charbonneau et Mme Delima Bazinet.

PAQUIN.—Le 24, Joseph - Théodore-Jean-Guy, fils de Mathias Paquin, mécanicien, et de Dorothée Gagné.

Parrain et marraine : M. et Mme Théodore Paquin, de St-Lin.

PAQUIN.—Le 24, Marie-Rebecca-Reine-Aimée, fille de Mathias Paquin, mécanicien, et de Dorothée Gagné.

Parrain et marraine : M. Adolphe Gagné et Mlle Auror Gagné.

FONTAINE.—Le 24, Joseph-Emile-Roger, fils de Jos. Fontaine, et de Marie-Anne Fréchette.

Parrain et marraine : M. et Mme Emile Robitaille.

LATULIPPE.—Le 27, Marie-Cécile-Maria, fille de Wellie Latulippe, barbier et de Rose Lafrenière.

Parrain et marraine : M. Wilfrid Desmarais et Mlle Maria Robert.

MARIAGES. ST-JEAN-DUQUETTE.—Le 26 juin, Ozine Duquette, de St-Lin, à Joseph St-Jean, de Garden Bay Michigan.

DESMARAIS-GENEREUX.

Le 27 juin, Alfred Desmarais à Marie-Claire-Laurette Gèreux.

PELLAND-CHAMPAGNE.

Le 27, Marie-Ange Champagne, fille de Avila Champagne, à Wilfrid Pelland, inspecteur de Central Falls R. I.

LAGARDE-ROBILLARD.

Le 27, Germaine Robillard, à Lucien-Rosario Lagarde, cultivateur.

DECES.

VADEBONCOEUR.—Le 22 juin, Onésime Vadeboncoeur, époux de Clémentine Bellerose.

PERREAULT.—Le 25 juin, Marie-Cécile-Thérèse, enfant de Paul-Etienne Perreault, boulanger, et de Léontine Pauzé.

LAVALLÉE.—Le 26 juin, Jeanne d'Arc, enfant de Wilfrid Lavallée, maçon et de Rose-Anna Plouffe.

Elections en Ontario

L'Ontario vient d'avoir ses élections provinciales. Le vote de lundi a ramené au pouvoir le parti conservateur. D'après les derniers renseignements, les conservateurs auraient 75 sièges, les fermiers 17, les libéraux 14, les ouvriers 2 et les indépendants 1. Sur 111 députés, le nouveau parlement comptera 5 Canadiens français, dont quatre libéraux.

A la nouvelle de ce résultat, l'honorable M. Drury a démissionné avec son cabinet et son Honneur Harry Cockshutt a appelé l'honorable Howard Ferguson, chef du parti conservateur en Ontario, à former un nouveau cabinet.

M. Ferguson est le neuvième premier ministre de l'Ontario depuis la Confédération. Ses prédécesseurs sont : J. S. McDonald, 1867-1871, conservateur ; E. Blake, libéral, 1871-1872 ; O. Mowat, libéral, 1872-1896 ; A. S. Hardy, libéral, 1896-1899 ; J. V. Ross, libéral, 1899-1905 ; J. P. Whitney, conservateur, 1905-1914 ; M. H. Hearst, conservateur, 1914-1919 ; E. Drury, 1919-1923.

—TERRE A VENDRE : — Une belle terre, bâtie en neuf, située à deux milles et demi de Joliette, ayant environ soixante et quinze arpents en superficie et située à proximité des chars, de la buanderie et des écoles est offerte en vente à de bonnes conditions. Cette terre est de première qualité "Terre forte".

S'adresser au Notaire Romulus Joly, No 16 rue St-Paul, Joliette. 21j 2fs